

RETROUVEZ L'INTERVIEW DE

M. MOSSADECK BALLYPRÉSIDENT DU CONSEIL
NATIONAL DU PATRONAT
DU MALI (CNPM).

**“Le secteur
minier ne
communique
pas assez sur
la réalité de
son impact.”**

**DOSSIER SPÉCIAL : LA RENÉGOCIATION DES CONTRATS
DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES ET ÉNERGÉTIQUES.**

ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO**• LA STORY**

La BSTP-Mali : l'ambition affichée
d'une relance pour accompagner
un contenu local performant.

• PERSPECTIVES

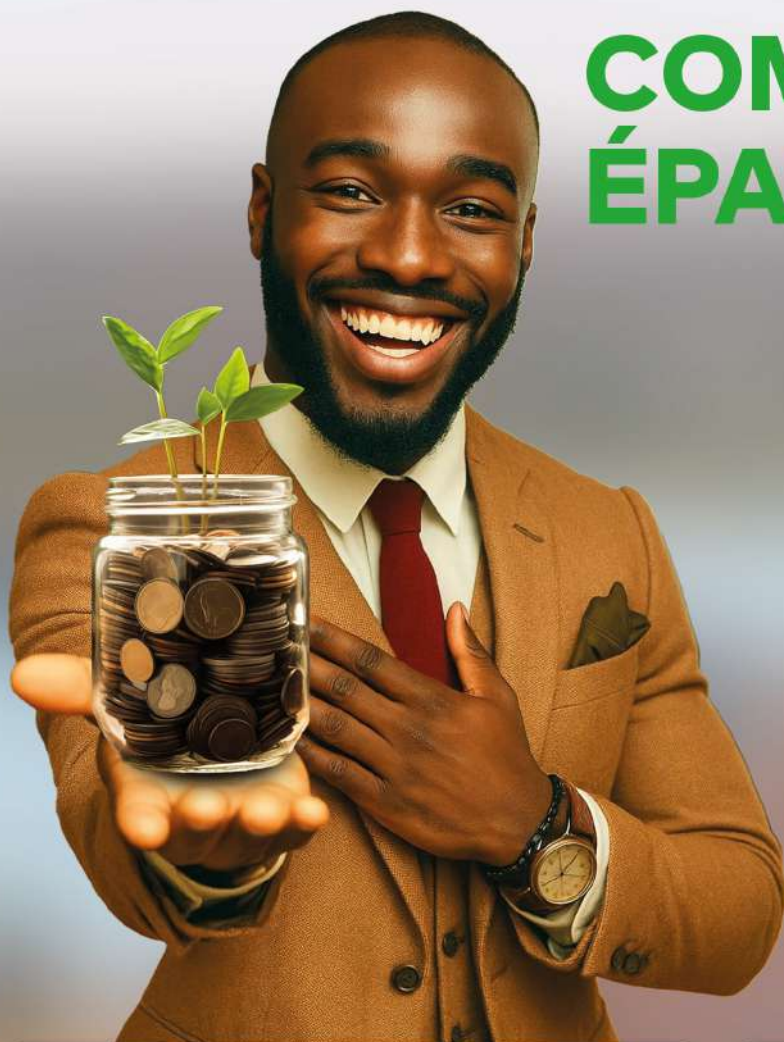
Terres rares : quand l'Afrique invente
de nouvelles filières et rebat les cartes
du marché mondial..

• ZOOM

Envolée de l'or :
entre records historiques
et nouvelles données mondiales.



COMPTE ÉPARGNE PLUS



- ✓ Sécursisé
- ✓ Flexible
- ✓ Rentable

Compte consultable via
AFG e-Bank

Dépôt minimum
5 millions de francs CFA

Versements et retraits
à tout moment

Un compte rémunéré
trimestriellement

**Epargnez sans contrainte, gagnez plus
chaque jour !**

Offre soumise à conditions



Contrats miniers et pétroliers : l'anguille sous la roche africaine ?

À l'évocation de la situation des contrats miniers et pétroliers en Afrique, particulièrement dans ses régions occidentale, centrale et australe, un constat s'impose aux yeux des observateurs avertis : la plupart de ces contrats sont déséquilibrés et défavorables aux pays africains.

Une fois ce constat établi, auquel il est facile d'adhérer tant les velléités de renégociation actuelles sont nombreuses, il reste à lire deux choses entre les lignes.

Premièrement, les pays africains, connus pour la richesse de leur sous-sol, ne sont pas toujours outillés juridiquement et techniquement pour faire face aux méandres complexes des négociations menées par les multinationales et leurs conseillers de tout ordre.

Deuxièmement, même lorsque ces pays disposent des outils nécessaires, le spectre de la mauvaise gouvernance plane toujours sur la signature des conventions pour l'exploitation des ressources minières, pétrolières et gazières.

Vers une renégociation des régimes miniers avec les sociétés d'exploitation

Si l'on admet, sans faux-fuyant, que nos États sont dans l'incapacité de négocier dans l'intérêt de leurs peuples, peut-on dès lors vraiment espérer un changement dans les grandes annonces de renégociation des contrats miniers et pétroliers entendues çà et là ? En effet, le Mali achève une très longue période de réforme avec, à la clé, vingt-quatre mois de discussions avec les sociétés d'exploitation. Des conventions ont été signées certes, mais des tensions escaladantes sur fond de rupture persistent avec le plus grand opérateur minier du pays, le canadien Barrick Gold, l'un des tout premiers producteurs mondiaux d'or.

Le Sénégal d'Ousmane Sonko et Bassirou Diomaye Faye a mis en place une commission pour réviser les contrats pétroliers et gaziers signés avec des multinationales. La Guinée de Mamady Doumbouya a engagé une vaste opération de relecture des conventions minières avec pour objectif de mettre fin à l'occupation spéculative des permis, à la non-réalisation des investissements promis et aux atteintes à l'environnement. Le Burkina Faso du capitaine Ibrahim Traoré, le Niger du général Abdourahamane Tiani, le Congo de Félix Tshisekedi, la Tanzanie de Samia Suluhu, ont tous, au cours des trois dernières années, engagé un processus devant conduire à une renégociation des régimes miniers en vigueur avec les sociétés d'exploitation.

Dans ce numéro, Point Focus vous emmène, entre autres, dans les méandres des contrats dans les secteurs des mines, des énergies et du pétrole. Nous explorerons, sans nous y limiter, les contours des conventions signées par les États riches en ressources minières et pétrolières sur notre continent.

Baba Sakho

PUBLICATION

POINT FOCUS

LA REVUE MALIENNE DES RESSOURCES MINIÈRES ET DES ÉNERGIES

PÉRIODIQUE GRATUIT | N°9 | N° ISSN : 1987-1732

Ce numéro est édité par KAYAK EDITION SARL | Tirage : 2 500 exemplaires.

Version numérique et abonnement gratuits disponibles sur : www.pointfocus.org

DIRECTION DE LA PUBLICATION : KAYAK EDITION

RÉDACTION : Baba SAKHO, Toumani ZERBO | CONSULTANT : Issa Henry DIARRA | DIRECTION ARTISTIQUE : ADVISION.

PHOTO : MAMADOU "MEDZO" DIALLO (Page 1, 8, 14, 15).

E-mail : contact@pointfocus.org

Imprimé au Mali par : CF-MAC | Tous droits de reproduction même partiels des textes et images sont réservés pour tous pays.

PAGE
08

L'INTERVIEW | M. MOSSADECK BALLY PRÉSIDENT DU CNPM.

Le patron des patrons maliens livre à POINT FOCUS son nouveau regard sur le secteur minier, loin des premières appréhensions d'une industrie extractive encore manifestement réservée aux investissements privés étrangers, polluante et avec très peu de retombées directes.



PAGE
12

PERSPECTIVES | TERRES RARES : QUAND L'AFRIQUE INVENTE DE NOUVELLES FILIÈRES.

Deux annonces en Afrique du Sud et au Malawi rebattent les cartes du marché mondial des terres rares. La première transforme un déchet industriel en ressource stratégique. La seconde verrouille un contrat d'approvisionnement long terme vers l'Australie.



PAGE
14

LA STORY | LA BSTP-MALI : UNE RELANCE POUR UN CONTENU LOCAL PERFORMANT.

Treize ans après sa création, la BSTP-Mali ouvre une nouvelle phase de son histoire, portée par le CNPM et consolidée par la loi sur le contenu local adoptée en 2023.



PAGE
16

LE DOSSIER | LA RENÉGOCIATION DES CONTRATS DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES ET ÉNERGÉTIQUES.

- Effet de mode politique ou nécessité économique ?
- Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), l'arbitre des grands contrats.
- Quand la diplomatie s'invite dans les mines.
- Hilaire Diarra, de Barrick Gold à Koulouba : un tournant stratégique pour le Mali ?
- EDM - ALBATROS : "Take and pay" ou "Take or pay" ?



PAGE
24

DÉCRYPTAGE | ENVOLÉE DE L'OR : ENTRE RECORDS HISTORIQUES ET NOUVELLES DONNÉES MONDIALES.

À l'heure où l'or tutoie des sommets inédits, le métal jaune confirme son statut paradoxal : actif improductif mais valeur refuge universelle, il cristallise les peurs autant qu'il inspire la confiance.



PAGE
27

VU D'ICI.

Une compilation d'informations succinctes et de brèves nationales provenant des divers secteurs traités dans POINT FOCUS, offrant ainsi un aperçu rapide de l'actualité et des développements récents au Mali.



PAGE
31

VUES D'AILLEURS.

Une rubrique qui offre un panorama des événements et des faits marquants à travers différentes perspectives, pour mieux saisir les développements régionaux, continentaux et internationaux qui pourraient avoir un impact sur les secteurs traités dans POINT FOCUS.



PAGE
34

3 BONNES RAISONS DE RENÉGOCIER LES CONTRATS MINIER EN AFRIQUE.

Pour affirmer la souveraineté nationale et contrôler les ressources stratégiques, plusieurs pays africains ont opté pour une renégociation des contrats miniers avec les multinationales. Mais, est-ce le seul argument opposable à ce qui fustige ces renégociations mise sur la table après des changements politiques ?



►► 47 millions



C'est le nombre de batteries pour voitures électriques que pourraient alimenter les réserves du gisement de lithium de Romano, dans le nord du Portugal. Les nouvelles estimations révèlent entre 35 et 62 millions de tonnes de minerai, soit une hausse significative par rapport aux prévisions initiales. Prévue pour entrer en production en 2028, la mine prolonge déjà sa durée de vie au-delà des 14 ans annoncés. Pour l'Europe, ce gisement devient un atout stratégique dans la course mondiale au lithium, dominée jusqu'ici par la Chine.

►► 137 milliards



C'est la somme en dollars US (environ 84 000 milliards de F CFA) que la Chine consacre à la construction du plus grand barrage hydroélectrique de l'histoire. Édifié sur le fleuve Yarlung Tsangpo, au Tibet, il devrait produire plus de 300 milliards de kWh par an, soit trois fois le rendement des Trois Gorges. Mais derrière la prouesse technique, un enjeu géopolitique : l'eau de ce fleuve alimente ensuite l'Inde, exposée au risque d'une dépendance hydraulique massive face à son voisin chinois.

►► 3 heures



C'est la durée inédite qu'a réussi à maintenir une réaction de fusion nucléaire le Commissariat à l'énergie atomique en France, pulvérisant tous les records précédents. L'expérience a eu lieu sur le tokamak WEST, installé à Cadarache, en Provence, et ouvre une nouvelle étape dans la quête d'une énergie propre et quasi illimitée. Jusqu'ici, la fusion se comptait en minutes. Désormais, la barre des heures est franchie, renforçant l'espoir d'applications industrielles capables, à terme, de concurrencer les énergies fossiles et de transformer l'équilibre énergétique mondial.

►► 26 mégawatts



C'est la puissance de la plus grande turbine éolienne offshore jamais installée, dévoilée par la Chine au large du Fujian. Son rotor de plus de 310 mètres de diamètre équivaut à la hauteur d'un immeuble de cent étages, un record absolu. Conçue pour résister à des vents de 200 km/h, elle peut produire jusqu'à 100 gigawatt-heures d'électricité par an, de quoi alimenter 55 000 foyers. Cette avancée propulse Pékin à la pointe de l'éolien marin et confirme son ambition d'imposer son leadership mondial dans les énergies renouvelables.

►► 200 millions



C'est le nombre de barils de pétrole que recèlerait un gisement découvert par la Pologne sous la mer Baltique. Présentée comme un "trésor géant", cette réserve pourrait couvrir plusieurs années de consommation nationale et renforcer l'indépendance énergétique du pays. Varsovie y voit un atout stratégique dans un contexte européen marqué par la recherche d'alternatives aux hydrocarbures russes. Mais cette manne soulève déjà des inquiétudes écologiques et diplomatiques, la mer Baltique étant un espace sensible où chaque nouveau forage risque d'attiser les tensions entre voisins.

BSTP-MALI

CATALYSEUR DU CONTENU LOCAL ET PARTENAIRE STRATÉGIQUE DES ENTREPRISES.

Née d'une volonté patronale d'organiser la sous-traitance nationale, la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat du Mali (BSTP-Mali) se positionne aujourd'hui comme un outil central de mise en relation et de développement du contenu local.

Avec le lancement de sa plateforme numérique en juillet 2025 et la signature d'un accord-cadre historique pour le financement du contenu local le 13 août dernier, elle franchit un nouveau cap au service de la compétitivité des PME maliennes.



Signature de l'Accord-cadre de coopération pour le financement du contenu local dans le secteur minier au Mali entre la BSTP-Mali, l'APSAM, l'APBEF-Mali et l'ACPM-Mali.

■ Un projet institutionnel devenu réalité

La BSTP-Mali est le fruit d'un processus initié dès 2009 par le Conseil National du Patronat du Mali (CNPM). L'étude de faisabilité de l'époque a conduit à la création officielle de la structure en 2011, dans l'objectif d'organiser un marché transparent entre les grands donneurs d'ordre et les entreprises locales. Après une phase transitoire marquée par une activité réduite, la BSTP a été relancée en 2024 avec un comité de pilotage élargi, rassemblant 31 membres issus de ministères, chambres consulaires, associations professionnelles et directions techniques. Ce socle institutionnel lui confère une légitimité unique pour dialoguer

à la fois avec l'État, les grandes entreprises et le tissu des PME.

■ Une mission claire : rendre visible et crédible le tissu local

La vocation de la BSTP-Mali est de mettre en relation les besoins des grands opérateurs – notamment miniers, industriels et BTP – avec les offres disponibles sur le marché malien. Elle recense, qualifie et valorise les sous-traitants et fournisseurs locaux, tout en leur offrant un accompagnement technique et organisationnel. La BSTP agit ainsi comme un guichet unique : annuaire en ligne, intermédiation directe, labellisation des entreprises, et appui à la mise en conformité. Son rôle est autant de donner de la visibilité aux PME que de

rassurer les donneurs d'ordre sur la qualité et la fiabilité de leurs futurs partenaires.

■ Une plateforme au service des entreprises

Le lancement de la plateforme numérique (www.bstpmali.com) en juillet 2025 constitue un tournant majeur. Accessible à toutes les entreprises, elle centralise inscriptions, annuaire actualisé, offres et demandes, mais aussi des services structurants :

- ➔ **Mise en relation** : service phare, qui connecte directement acheteurs industriels et fournisseurs locaux.
- ➔ **Profilage et pré-diagnostic** : cartographie détaillée des capacités techniques, managériales et financières des PME/PMI.

- ➔ **Benchmarking** : évaluation objective pour situer chaque entreprise face aux standards nationaux, régionaux et internationaux.
- ➔ **Transfert de technologies** : recherche de partenariats avec des homologues étrangers pour accélérer la montée en gamme.
- ➔ **Centre d'affaires et salons** : espaces B2B physiques ou en ligne pour favoriser les rencontres.
- ➔ **Formation et renforcement de capacités** : appui ciblé pour améliorer les compétences et la compétitivité.
- ➔ **Appui au financement** : modèle triangulaire associant banques, assurances et donneurs d'ordres pour faciliter l'accès au crédit.

En combinant ces outils dans un même espace, la BSTP transforme une logique institutionnelle en services concrets au quotidien.

■ Un accord-cadre pour financer le contenu local

Le 13 août 2025, une étape majeure a été franchie avec la signature d'un accord-cadre de coopération pour le financement du contenu local.

Autour du Président du CNPM, M. Mossadeck Bally, se sont réunis les principaux acteurs économiques et financiers : l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Mali (APBEF), l'Association Professionnelle des Sociétés d'Assurances du Mali (APSAM), l'Association des Commerçants et Prestataires Miniers (ACPM) et la BSTP elle-même. Cet accord vise à mettre en place un mécanisme structuré de financement des entreprises locales

intégrées dans la chaîne de valeur minière. Accès facilité au crédit, produits financiers adaptés, garanties contractuelles et accompagnement technique constituent les piliers de ce dispositif.

Pour le président du patronat, M. Mossadeck Bally, il s'agit d'« *une avancée significative qui permettra de renforcer la compétitivité des entreprises locales et de favoriser la création d'emplois durables dans les zones minières* ».

La présidente de l'APBEF, Mme Sidibé Aïssata Koné, a insisté sur le rôle catalyseur des banques : « *Il est de notre devoir de soutenir cette dynamique nationale de souveraineté économique en proposant des solutions financières innovantes et accessibles* ».

Quant à la fédération des assureurs, elle a réaffirmé sa volonté d'accompagner la gestion des risques et de sécuriser les investissements.

■ Vers un ancrage national et régional

En renforçant la coordination des acteurs économiques et financiers, la BSTP-Mali se place au cœur de la stratégie nationale de contenu local. Mais son horizon dépasse les frontières : elle s'inscrit dans un réseau international de plus de dix bourses déjà actives en Afrique (Burkina Faso, Niger, Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo, Bénin, Guinée, Cameroun, Tunisie, Mozambique, Ghana, Kenya), et inspirée d'expériences au Chili, en France ou encore en Australie. Cette appartenance à une famille plus large lui permet d'échanger des bonnes pratiques et d'ouvrir des perspectives nouvelles aux entreprises maliennes ■

LA BSTP-MALI EN QUELQUES CHIFFRES

- ➔ 2009 : étude de faisabilité.
- ➔ 2011 : création officielle par le CNPM.
- ➔ 2024 : relance institutionnelle.
- ➔ Juillet 2025 : lancement de la plateforme numérique.
- ➔ 13 août 2025 : accord-cadre signé par 5 organisations (CNPM, APBEF, APSAM, ACPM, BSTP-Mali).
- ➔ 31 membres au Comité de pilotage (6 ministères, 4 organismes consulaires, 14 associations, 7 directions techniques).
- ➔ 9 secteurs stratégiques couverts : mines, industrie, agriculture, BTP, services, énergie, infrastructures, transport, NTIC/télécoms.
- ➔ 9 services structurants au service des entreprises (mise en relation, profilage, benchmarking, transfert de technologies, centre d'affaires, formation, financement, salon industriel, développement des fournisseurs).
- ➔ Plus d'une dizaine de BSTP déjà actives en Afrique, auxquelles s'adosse le Mali (Burkina Faso, Niger, Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo, Bénin, Guinée, Cameroun, Tunisie, Mozambique, Ghana, Kenya).



Bourse de Sous-Traitance et
de Partenariat du Mali

BSTP, votre partenaire de croissance.

La BSTP-Mali connecte PME et grands donneurs d'ordre, accompagne les entreprises internationales opérant au Mali, favorise les partenariats stratégiques et soutient une croissance durable, inclusive et responsable.

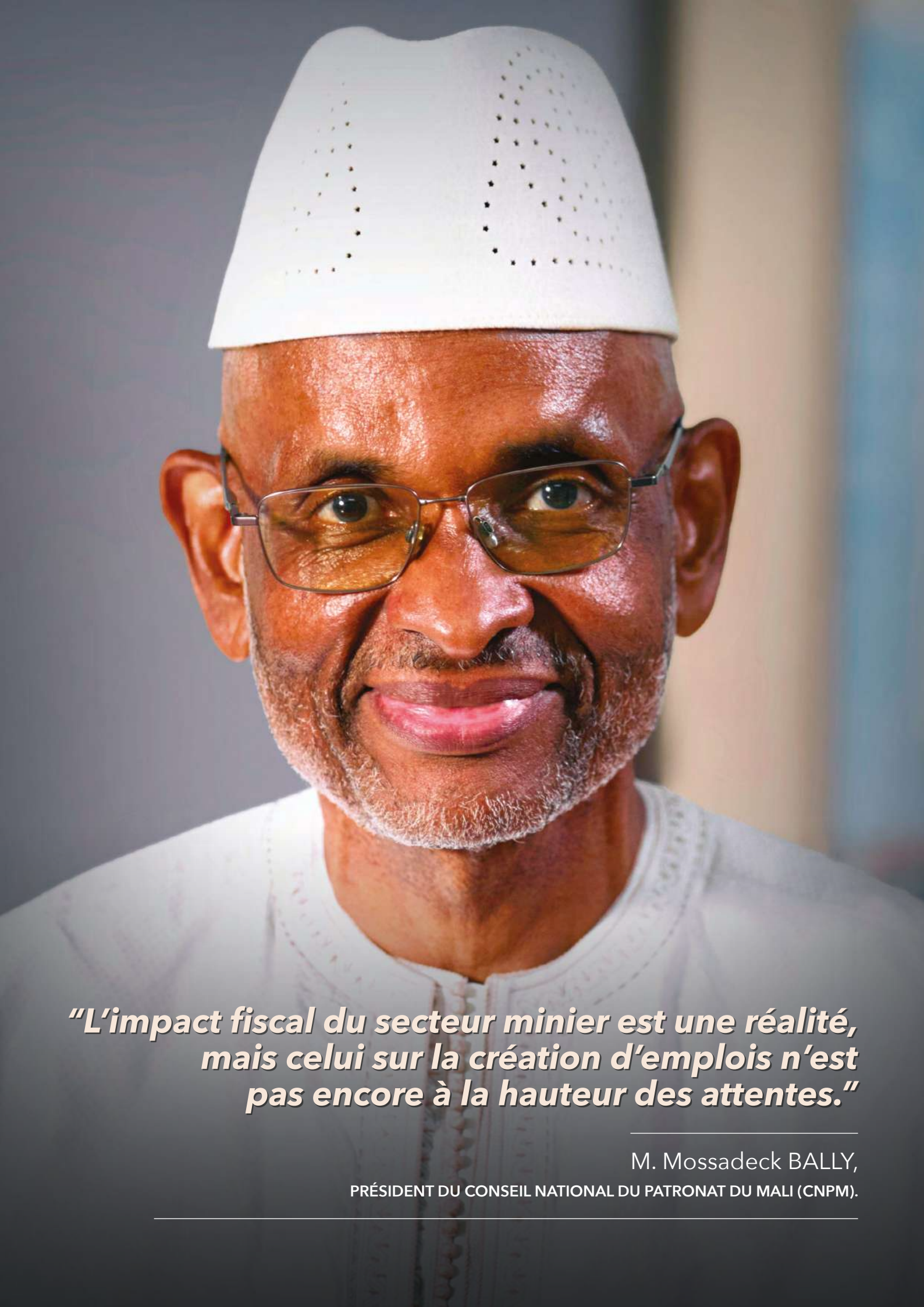
www.bstpmali.com

+223 96 94 31 65

contact@bstpmali.com

Hamdallaye ACI 2000,
Imm. CNPM. Bamako, Mali





***“L’impact fiscal du secteur minier est une réalité,
mais celui sur la création d’emplois n’est
pas encore à la hauteur des attentes.”***

M. Mossadeck BALLY,
PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU MALI (CNPM).

M. MOSSADECK BALLY

PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU MALI (CNPM)

C'est un patron serein et ambitieux pour le secteur privé malien que nous rencontrons. Même s'il avoue avoir été très sceptique vis-à-vis de l'industrie extractive, malgré ses liens avec les géants miniers présents au Mali, M. Mossadeck Bally en reconnaît aujourd'hui son potentiel de manière pragmatique. Il nous livre son nouveau regard, loin des premières appréhensions d'une activité encore largement réservée aux capitaux étrangers, polluante et générant peu de retombées directes.

POINT FOCUS : En tant que président du CNPM, comment définissez-vous aujourd'hui le rôle du secteur privé malien dans le développement du secteur minier ?

M. Mossadeck BALLY : Il est vrai que le secteur minier, ces dernières décennies, est devenu une industrie majeure, aussi bien en termes de contribution fiscale que de création d'emplois et de valeur ajoutée. C'est un secteur qui, pendant les premières années de l'indépendance, était quasi inexistant, car largement étatisé. Lorsque le secteur a été ouvert aux investissements privés, on a assisté à un bond spectaculaire, et on ne peut que s'en féliciter.

En tant que faïtière du secteur privé, notre réflexion porte sur la manière d'amplifier l'apport du secteur minier dans la création de valeur et de richesses nationales. Plusieurs outils existent. Le premier est la loi sur le contenu local, qui peut être déclinée sous plusieurs formes. Le deuxième est d'attirer, ce qui n'est pas encore le cas, l'investissement national.

C'est un constat malheureux : bien que le secteur minier soit le premier contributeur aux recettes fiscales et aux exportations de notre pays, il n'attire toujours pas d'investisseurs maliens. Il est vrai que c'est un secteur complexe, chronophage, qui consomme énormément de capitaux. Souvent, les opérateurs nationaux n'ont ni la technicité (même si elle peut s'acquérir), ni les financements, qui doivent généralement être mobilisés sur les bourses internationales.

"Bien que le secteur minier soit le premier contributeur aux recettes fiscales et aux exportations de notre pays, il n'attire toujours pas d'investisseurs maliens."

La vision du CNPM s'articule autour de plusieurs axes :

- faire du secteur privé malien le moteur de l'industrialisation minière à travers la sous-traitance et le partenariat,
- créer une synergie renforcée entre les États de l'AES et de l'UEMOA par l'harmonisation des politiques minières et l'intégration économique régionale,
- renforcer le partenariat public-privé par un dialogue continu entre l'État, le secteur privé et les communautés locales,
- mettre en place des incitations fiscales favorisant l'émergence d'entreprises minières maliennes compétitives.

P.F. : L'émergence d'entreprises locales, qui est votre cheval de bataille, peut-elle suffire à maximiser l'impact du secteur minier dans le développement économique du Mali, quand on connaît le défi du capital humain ?

M.B. : L'impact fiscal du secteur est une réalité, mais celui sur la création d'emplois n'est pas encore à la hauteur des attentes. Nous l'avons constaté lors de notre visite à la mine de Syama (NDLR : opérée par Resolute Mining, région de Sikasso) et

au contact des grandes compagnies.

Cependant, en deux à trois décennies, le capital humain malien s'est affirmé. C'est quelque chose que nous devons amplifier. C'est pourquoi nous militons pour la création d'une école des mines, afin d'accroître cet impact sur l'emploi. Nous avons une économie qui ne crée pas assez d'emplois, alors que notre démographie vigoureuse met chaque année des milliers de jeunes sur le marché du travail.

Le secteur a déjà prouvé son dynamisme en investissant dans le développement de cadres de haut niveau, qui dirigent aujourd'hui ces sociétés. À nous de trouver les moyens d'amplifier à la fois l'investissement physique et l'investissement humain.

P.F. : Sur la question spécifique des emplois, faut-il continuer à ne regarder que du côté des sociétés d'exploitation minière ou prendre en compte la nouvelle dynamique des sociétés sous-traitantes ?

M.B. : Vous avez parfaitement raison. On sait que ce ne sont pas les mines elles-mêmes qui créent le plus d'emplois, mais tout le ruissellement autour.

Je me rappelle, lors de la séance

...





●●● d'écoute du CNT (NDLR : Conseil National de la Transition) sur le Code minier, nous avons émis des réserves en disant que certaines dispositions risquaient de décourager de nouveaux investisseurs. À la sortie, j'ai expliqué aux conseillers que le plus important n'est pas la participation de l'État dans les mines, ni les dividendes qu'il percevait. La vraie clé, ce sont les achats faits par les sociétés. Il faut regarder où ils sont réalisés : en Australie, en Nouvelle-Zélande ou au Mali. C'est cela qui fait la différence.

Tous les pays qui se sont développés grâce à cette industrie l'ont compris et ont mis en place les mécanismes nécessaires. C'est donc au niveau de la sous-traitance que se trouve le véritable levier. Je prends souvent l'exemple du Black Economic Empowerment (NDLR : programme emblématique en Afrique du Sud après l'apartheid). Ce programme a permis l'émergence de milliardaires noirs pour la première fois.

Je dis donc qu'il ne faut pas se focaliser sur le pourcentage détenu par l'État. Concentrons-nous sur les achats. Si 70 à 80 % des achats des sociétés minières sont faits localement, nous créerons de la valeur et des emplois pour nos jeunes.

Les sous-traitants seront mieux structurés, paieront plus d'impôts et recruteront davantage.

dizaine d'années avant la phase d'exploitation, qui demande des montants colossaux. Je ne vois pas, aujourd'hui, de système bancaire national ou même régional (UEMOA) capable de mobiliser de tels financements. Peut-on alors approcher les institutions financières comme la BIDC, PROPARCO, la BOAD ?

Je pense que si nous développons d'abord l'écosystème de la sous-traitance, ce sera déjà un grand pas. Les champions nationaux émergeront de cet écosystème et pourront ensuite aller vers l'exploration et l'exploitation. La barrière à l'entrée étant très élevée, nous devons réfléchir avec l'État à la manière d'unir nos forces.

Nous avons beaucoup d'opérateurs dans des secteurs moins structurés, mais disposant de liquidités. Ce serait un paradoxe de ne pas chercher à les attirer vers le secteur minier.

P.F. : Le nouveau Code minier réserve 5 % du capital des sociétés aux investisseurs nationaux. Pensez-vous que les opérateurs maliens puissent réellement en bénéficier ?

M.B. : Il n'y a pas eu de discussion. Nous avons saisi par courrier le ministre de l'Économie et des Finances pour comprendre cette disposition. À ce jour, il n'y a pas encore eu de réunion technique autour du Code minier et de la loi sur le contenu local. Nous attendons des réponses

P.F. : Vous avez relancé la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat (BSTP). En quoi cette plateforme peut-elle faciliter l'intégration des entreprises locales dans la chaîne de valeur minière ?

M.B. : Au début de notre mandat, en octobre 2022, nous avons trouvé cette structure en veille. Nous avons décidé de la relancer pour en faire un point de connexion entre donneurs d'ordres et sous-traitants, afin de leur permettre d'accéder plus facilement aux opportunités.

L'idée est aussi de donner aux donneurs d'ordres la possibilité de travailler avec des sous-traitants identifiés et labellisés BSTP.

Avec les maigres moyens du CNPM, nous essayons de mettre en œuvre une feuille de route pour mobiliser les acteurs. Ce n'est pas facile, mais nous voulons créer un mécanisme de transparence et d'efficacité grâce à une plateforme digitale sécurisée, inspirée de l'UEMOA, qui centralisera appels d'offres et opportunités de sous-traitance dans tous les secteurs économiques.

P.F. : Dans un contexte où les marchés sous-régionaux se rapprochent (UEMOA, Alliance des États du Sahel), comment voyez-vous l'harmonisation des politiques de contenu local ?

M.B. : La dynamique d'intégration régionale portée par l'UEMOA et aujourd'hui par l'AES offre une opportunité unique d'harmoniser les politiques de contenu local dans le secteur minier.

L'intégration économique repose sur des principes : suppression des barrières, création d'un marché commun, harmonisation des politiques économiques, monétaires, financières et fiscales.

Les Patronats du Mali, du Niger et du Burkina ont signé un protocole d'accord à Ouagadougou. Mais nous n'avons pas encore commencé à travailler sur les sujets d'harmonisation. Lors de l'adoption de la loi

"Donner aux donneurs d'ordres la possibilité de travailler avec des sous-traitants identifiés et labellisés..."

P.F. : Le gouvernement malien ambitionne de créer des champions nationaux. Mais au vu des défis de financement, la loi sur le contenu local n'est-elle pas trop ambitieuse ?

M.B. : Je me réjouis de voir qu'il existe déjà quelques champions comme Corica. Mais l'obstacle principal reste le financement.

Un permis se développe sur une

sur les modalités d'accès à ces 5 %. Nous sommes favorables à une rencontre avec l'État pour réfléchir à un mécanisme, par exemple un fonds d'investissement, afin de rendre cette mesure effective. Autrement, elle restera lettre morte.

Je ne vois pas des individus aller frapper à la porte des sociétés minières pour négocier directement ces 5 %.





sur le contenu local, une de nos préoccupations était le risque de contradiction avec les dispositions de l'UEMOA, qui considèrent tout ressortissant de l'Union comme national dans les huit pays.

De même, la disposition sur la détention de 51 % du capital par des Maliens pour bénéficier de la sous-traitance est facilement contournable. Nous craignons qu'elle ne garantisse pas réellement une plus grande implication des nationaux. J'espère qu'avec le temps, nous pourrions améliorer ces textes.

malien, mais la plupart de ces cadres ont été formés à l'extérieur.

Nous croyons fermement que la création d'une école des mines sera un levier incontournable pour la souveraineté minière du Mali et des États détenteurs de ressources. Le gel actuel du projet est préoccupant, car les défis de formation et d'industrialisation sont plus urgents que jamais, notamment dans le cadre de la loi sur le contenu local. Soyons lucides : l'État malien, du fait des contraintes budgétaires et sécuritaires, n'a pas les moyens de créer

ront, car ce sera un gain de temps et d'argent : ils n'auront plus besoin de former leurs travailleurs à l'étranger.

Avec l'école des mines, nous répondrons à des préoccupations réelles. Lors de mes visites, j'ai constaté qu'en soudure spécialisée, par exemple, il n'y a personne au Mali. On fait appel à une main-d'œuvre ghanéenne, malaisienne, etc. Ce n'est pas normal après trente ans d'industrie minière dans notre pays. L'État peut rassembler tous les acteurs, donner son onction, mais laisser le financement et la gestion au secteur privé. Les bénéfices d'un tel projet seraient énormes : emploi local, expertise nationale, transformation industrielle.

Au sortir de cet échange riche, Mossadeck Bally conclut par un constat amer, qui sonne comme une recommandation forte : *"Le secteur minier ne communique pas assez sur la réalité de son impact. Reste à savoir si l'industrie saura sortir de sa zone de confort pour mieux expliquer ses actions au peuple malien."*

Propos recueillis par Baba Sakho.

"L'État peut rassembler tous les acteurs, donner son onction, mais laisser le financement et la gestion au secteur privé."

P.F. : Vous avez plaidé pour la création d'une école des mines. Peut-elle répondre aux exigences du secteur et comment le privé peut-il s'impliquer ?

seul une telle école, du moins une école de qualité. C'est un projet que l'industrie peut porter, avec l'accompagnement du CNPM et de la Chambre des Mines.

M.B. : Aujourd'hui, la majorité du capital humain dans ce secteur est

Je suis persuadé que si l'on demande aux miniers de contribuer, ils accepte-

POINT LA REVUE MALIENNE DES RESSOURCES MINIERES ET DES ENERGIES

FOCUS

POUR NE RIEN MANQUER SUR LES SECTEURS CRUCIAUX QUI BÂTISSENT LE MALI ET L'AFRIQUE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN.

► Suivez-nous sur les réseaux sociaux Point FOCUS Mali

► Pour être annonceur dans POINT FOCUS, contactez-nous : contact@pointfocus.org



SCANNEZ-MOI

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT À POINT FOCUS POUR RECEVOIR CHAQUE NUMÉRO PAR E-MAIL SANS AUCUN FRAIS EN SCANNANT CE QR-CODE AVEC VOTRE SMARTPHONE.



TERRES RARES : QUAND L'AFRIQUE INVENTE DE NOUVELLES FILIÈRES.

Deux annonces en Afrique du Sud et au Malawi rebattent les cartes du marché mondial des terres rares. La première transforme un déchet industriel en ressource stratégique. La seconde verrouille un contrat d'approvisionnement long terme vers l'Australie. POINT FOCUS vous en décrypte les enjeux, et pourquoi ces signaux sont une excellente nouvelle pour l'Afrique.



De Phalaborwa au Malawi, les métaux critiques africains prennent place dans les batteries, moteurs et éoliennes de demain.

● **Phalaborwa : quand les déchets deviennent un gisement.**

À Phalaborwa, ancienne ville minière du nord-est sud-africain, Rainbow Rare Earths a réussi à extraire des terres rares à partir de... phosphogypse. Ce sous-produit blanchâtre de l'industrie des engrais, jusque-là stocké en montagnes de déchets, recèle en réalité des métaux critiques comme le néodyme et le praséodyme, essentiels aux aimants des éoliennes et des véhicules électriques. Grâce à un procédé innovant de séparation continue, l'entreprise affirme avoir atteint des teneurs supérieures à 90 % de pureté. *"Ces résultats confirment le potentiel de Phalaborwa pour devenir l'un des producteurs à plus bas coût de terres rares en dehors de la Chine"*, a déclaré George Bennett, son directeur général. Autrement dit : transformer un passif environnemental en actif stratégique.

● **Kangankunde : un contrat qui sécurise l'aval.**

Plus au nord, au Malawi, le projet de Kangankunde s'apprête lui aussi à basculer dans la cour des grands. Son opérateur, Lindian Resources, vient de signer avec l'australien Iluka Resources un contrat d'approvisionnement de quinze ans. L'accord porte sur 6 000 tonnes par an de concentré de monazite – un minéral riche en terres rares –, soit 90 000 tonnes au total. Pour financer la construction, Iluka avance un prêt de 20 millions de dollars (environ 12 milliards F CFA). La matière première malawite sera ensuite raffinée dans l'usine d'Eneabba, en Australie occidentale, première raffinerie intégrée de terres rares hors de Chine, dont le démarrage est prévu en 2027. Dans sa note officielle, Iluka souligne : *"c'est un exemple d'Iluka catalysant une nouvelle mine en production en tant que client raffineur"*.

● **Une filière africaine au cœur du jeu mondial.**

Ces deux initiatives disent beaucoup. D'un côté, l'Afrique du Sud montre qu'il est possible de créer une filière secondaire en valorisant des déchets industriels. De l'autre, le Malawi s'inscrit dans une chaîne de valeur internationale en sécurisant un client final sur quinze ans. Pour les observateurs, le message est clair : le continent n'est plus seulement une réserve brute, mais aussi un laboratoire de procédés et un maillon contractuel incontournable. Dans un contexte où 90 % du raffinage des terres rares est encore assuré par la Chine, ces signaux changent la donne. Ils diversifient les approvisionnements, rassurent les investisseurs et placent l'Afrique au cœur d'une transition énergétique qui repose autant sur l'innovation que sur l'intégration dans les marchés mondiaux ■

Par T.Z.



SAER PROTECT



UNE SENTINELLE À VOS CÔTÉS POUR UNE SÉCURITÉ SANS FAILLE

Grâce à son expertise reconnue dans le domaine de la sécurité, SAER PROTECT se positionne comme une sentinelle de toute confiance pour la protection des personnes et des biens au Mali et en Afrique de l'Ouest.

Certifiés ISO 9001:2015, nous proposons une large gamme de services, allant de la sécurisation physique aux solutions techniques avancées : alarmes, vidéosurveillance, systèmes de tracking et dispositifs anti-incendie.

Avec un effectif de près de 2 400 agents formés et une infrastructure de surveillance active 24/7, nous sommes en mesure de répondre aux besoins les plus exigeants de secteurs tels que les mines, l'industrie, l'énergie ou les services diplomatiques et consulaires.



SURVEILLANCE



SÉCURITÉ
RAPPROCHÉE
AVEC AGENTS ARMÉS



SÉCURITÉ
RENFORCÉE



SÉCURITÉ
INDUSTRIELLE



CHAUFFEUR



SAER PROTECT accompagne des acteurs essentiels dans leur secteur tels que : SEMOS SADIOLA, SEMOS YATELA, ORANGE MALI, UNICEF, AMBASSADE DU CANADA, CICR GENÈVE, PAM, LITHIUM DU MALI SA.

CONTACTS ► E-mail : infos@saer-protect.com | Tél. : +223 20 29 52 68 / +223 70 53 96 63
www.saer-protect.com



**"La Bourse de
Sous-Traitance
et de Partenariat est
bien plus qu'un outil
de mise en relation."**

Sidi DAGNOKO,
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE PILOTAGE DE
LA BSTP ET VICE-PRÉSIDENT DU CNPM.

LA STORY

LA BOURSE DE SOUS-TRAITANCE ET DE PARTENARIAT

UNE RELANCE POUR UN CONTENU LOCAL PERFORMANT

Treize ans après sa création, la BSTP-Mali ouvre une nouvelle phase de son histoire, portée par le CNPM et consolidée par la loi sur le contenu local adoptée en 2023. Entre gouvernance, financements, services aux entreprises et articulation avec les organes étatiques, ses dirigeants, M. Sidi Dagnoko et M. Brahima Mariko, livrent à Point Focus leurs regards croisés sur les défis et les ambitions qui se dessinent.

● Une ambition affichée

"La Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat (BSTP-Mali) est bien plus qu'un outil de mise en relation : elle est un moteur de transformation économique, capable d'amplifier la croissance du PIB, de créer de la richesse locale, et de structurer durablement le secteur privé malien."

En une phrase, M. Sidi Dagnoko, président du Comité de pilotage de la BSTP et vice-président du CNPM, pose le cadre et l'ambition. Créée en juillet 2011 par le Conseil national du Patronat du Mali (CNPM) à la suite d'une étude de diagnostic commanditée auprès du Bureau international du Travail (BIT), la BSTP devait constituer un outil stratégique pour organiser le rapprochement entre grands donneurs d'ordre et entreprises locales.

Restée en retrait pendant treize ans, elle n'a pas permis aux acteurs économiques d'entrevoir ses apports, alors même que les expériences similaires du Sénégal et de la Côte d'Ivoire progressaient. L'année 2024 marque une étape charnière : la relance de la BSTP s'inscrit dans le Plan stratégique de développement 2023-2027 du CNPM, conduit par son président, M. Mossadeck Bally, et bénéficie du contexte favorable créé par l'adoption de la loi relative au contenu local dans le secteur minier.

● Une relance adossée à la loi sur le contenu local

Pour expliquer cette longue mise en retrait, M. Dagnoko identifie plusieurs freins : *"Malheureusement, depuis sa création, la BSTP-Mali n'a pas pu jouer ce rôle pour des raisons*

multiples et diverses. Les principales causes sont, entre autres, le manque de financement durable, la faible appropriation institutionnelle, l'insuffisance de coordination et le contexte économique et sécuritaire du Mali. Les crises socio-politiques et sécuritaires au Mali ont pu freiner les initiatives de développement économique, y compris celles de la BSTP-Mali."

Il ajoute : *"Il faut noter que la BSTP-Mali est entièrement financée par le CNPM depuis sa création. Ce qui se présente comme un handicap en termes de l'atteinte de ses objectifs et la réalisation de ses missions."*

M. Brahima Mariko, directeur de la BSTP, complète ce constat : *"Les autres ressources de la BSTP-Mali sont les frais d'inscription et les cotisations annuelles des entreprises membres. La Commission de l'UEMOA appuie les BSTP nationales par des subventions annuelles qui tardent à venir depuis quelques années. Pour le moment, la BSTP-Mali n'a reçu aucun soutien financier de l'État du Mali."*

Dans ce contexte, la relance de 2024 apparaît comme une nouvelle étape. Elle trouve un relais naturel dans la Loi n°2023-041 du 29 août 2023 relative au contenu local dans le secteur minier. Sur ce point, M. Dagnoko insiste : *"La BSTP-Mali devient dès lors un outil opérationnel pour la mise en œuvre de la loi, un guichet unique pour identifier, qualifier et recommander les entreprises locales aux opérateurs miniers et enfin un catalyseur de partenariats entre multinationales et PME maliennes."*

● Gouvernance et services aux entreprises

La BSTP repose sur trois organes de gestion : un Comité de pilotage, un Comité de suivi et une Direction exécutive. À propos de cette gouvernance, M. Dagnoko précise : *"Le Comité de pilotage de la BSTP-Mali joue un rôle fondamental dans sa gouvernance et son bon fonctionnement. Il est l'organe d'autorité stratégique chargé de définir les grands axes d'orientations, la politique et de superviser la mise en œuvre des activités de la BSTP-Mali."*

Ce Comité est aujourd'hui composé de 31 structures membres : 6 départements ministériels, huit directions techniques, seize organisations du secteur privé et un partenaire technique et financier.

De son côté, M. Mariko met en avant les services offerts aux entreprises : *"La mission principale de la BSTP-Mali est de faciliter le rapprochement entre les grands donneurs d'ordre et les entreprises sous-traitantes et fournisseurs des biens et services."*

Il souligne aussi l'importance d'accroître le nombre de partenaires stratégiques : *"Il s'agit d'élargir son portefeuille de grandes entreprises donneuses d'ordre pour recueillir le maximum d'opportunités de sous-traitance en vue de les mettre à la disposition des sociétés nationales."*

Il développe : *"Outre cette mise en relation, la formation et le renforcement de capacités des entreprises, le transfert de technologie et de connaissances, l'appui à la certification, l'accompagnement au financement et l'accès au marché sont au cœur du dispositif prévu par la BSTP."*

● Une articulation avec les organes étatiques

La loi de 2023 a également créé deux structures complémentaires : le Cadre de concertation sur le contenu local (CCCL) et le Secrétariat permanent du contenu local (SPCL). Sur ce point, M. Mariko clarifie : *"La mission de la BSTP-Mali est différente des organes de contrôles étatiques qui sont essentiellement axés sur le respect*

des obligations de la loi sur le contenu local dans le secteur minier."

Il poursuit : *"La BSTP-Mali travaillera bien évidemment avec le Cadre de Concertation sur le Contenu Local (CCCL) et le Secrétariat Permanent du Contenu Local (SPCL) dans le cadre de leurs missions respectives. Il y a une complémentarité dans les actions de la BSTP-Mali et celles des organes étatiques."*

● Des perspectives financières et régionales

L'ambition ne se limite pas aux services : elle inclut aussi un volet financier. M. Dagnoko annonce : *"Le 13 août 2025, la BSTP-Mali a signé avec les autres acteurs du secteur privé un accord-cadre de coopération pour le financement du contenu local dans le secteur minier qui permettra de faciliter l'accès aux crédits des entreprises sous-traitantes et fournisseurs des biens et services."*

La dynamique s'inscrit également dans une perspective régionale. Comme le souligne M. Brahim Mariko : *"Le Réseau des BSTP de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est le regroupement des huit BSTP nationales, mis en place en 2020 avec l'appui de la Commission de l'UEMOA."*

Il conclut sur ce point : *"L'objectif principal du Réseau est de promouvoir la sous-traitance et le partenariat interentreprises à l'échelle régionale."*

● Un instrument de transformation

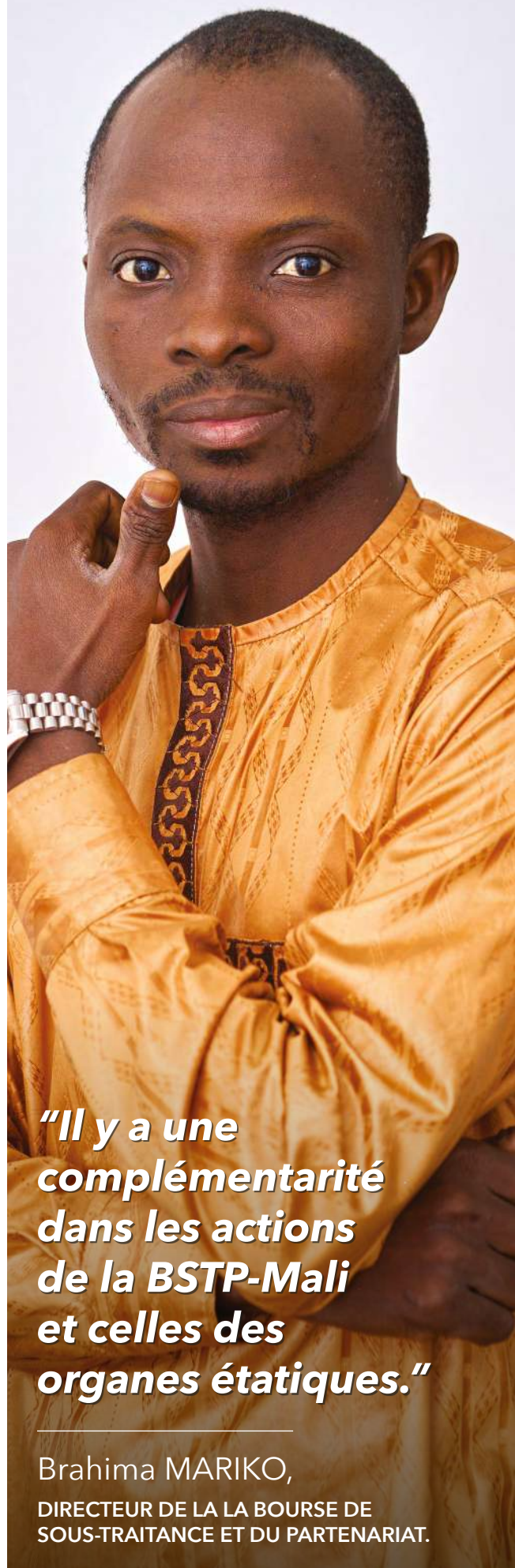
Le contexte économique est jugé porteur : en 2024, le PIB du Mali est estimé à 26,59 milliards USD (soit près de 16 000 milliards de F CFA), avec une croissance de 4,4 % selon la Banque mondiale.

C'est dans ce contexte que M. Sidi Dagnoko résume ainsi la vision portée par l'organisation patronale : *"Le CNPM anime, finance, défend et intègre la BSTP dans une vision plus large de transformation économique fondée sur le partenariat public-privé, la valorisation des compétences locales et la structuration du tissu entrepreneurial malien."*

Par B.S.

LA PLATEFORME NUMÉRIQUE : LE NOUVEL ATOUT BSTP

Vitrine digitale de la BSTP, ce portail en ligne marque ainsi son évolution. Il centralise les opportunités de sous-traitance, qualifie les entreprises locales et connecte directement PME et grands donneurs d'ordre. C'est aussi grâce à cet outil innovant que s'incarnera la nouvelle dynamique portée par le CNPM : www.bstpmali.com



"Il y a une complémentarité dans les actions de la BSTP-Mali et celles des organes étatiques."

Brahima MARIKO,
DIRECTEUR DE LA LA BOURSE DE
SOUS-TRAITANCE ET DU PARTENARIAT.

A close-up view of a desk in the foreground, featuring a globe with Africa prominently displayed, a pair of glasses, a calculator, and some documents, all bathed in the warm light from the window above.

***La renégociation suppose
que les États africains soient
suffisamment outillés en termes
de capacités institutionnelles
et de stratégies.***

RENÉGOCIATION DES CONTRATS DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES ET ÉNERGÉTIQUES : EFFET DE MODE POLITIQUE OU NÉCESSITÉ ÉCONOMIQUE ?

Au cours des cinq dernières années, nous avons vu sur le continent africain une série de débats sur la gouvernance du secteur extractif. Les contrats sont dénoncés et remis en cause par la société civile, le pouvoir en place ou l'opposition politique. Ces cycles sont loin d'être des faits nouveaux dans les relations entre les multinationales et les pays dont le sous-sol regorge de promesses minérales.

Du Sénégal au Congo, en passant par la Guinée, on veut aller au-delà des chiffres mirobolants et des investissements colossaux annoncés pour mettre au défi les contrats et autres conventions afin de sauvegarder les intérêts nationaux. Un dénominateur commun lie les pays désireux de rebattre les cartes, ils viennent de connaître un basculement politique porté par des dirigeants qui ont pour socle de discours la souveraineté. La renégociation est donc présentée comme un acte de souveraineté économique. Des doutes légitimes existent quant à savoir s'il s'agit d'une véritable correction des déséquilibres contractuels ou d'un effet de mode politique dicté par une géopolitique et un patriotisme exacerbés par une pression populaire.

Au Mali, le long feuilleton de l'adoption du Code minier en 2023 et le cycle tout aussi long des négociations pour obtenir des sociétés en production le basculement sur ce nouveau code montrent bien que la dynamique des profondes réformes dans le secteur extractif n'est pas un exercice neutre et facile. Dans le secteur de l'énergie,

l'épisode de la convention entre Albatros et le Gouvernement du Mali pour la production d'électricité à Kayes (voir endaré ci-après) montre également la complexité du montage, de la négociation et de la renégociation des contrats dans ces secteurs minier, pétrolier et énergétique.

Cet article propose d'explorer les ressorts de cette vague de renégociations en Afrique, en analysant la complexité des contrats extractifs, les rapports de force entre États et multinationales, et les enjeux spécifiques du contexte malien. À travers des exemples concrets et une lecture critique, il s'agit de répondre à une question centrale : la renégociation des contrats est-elle une nécessité économique ou une posture politique ?

● **Un contexte favorable aux renégociations ?**

En juillet 2021, la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez-Mali a saisi les autorités maliennes d'une lettre exigeant la publication du contrat de cession de la mine d'or de YATELA-SA à l'État malien. Cette action, qui s'inscrivait dans un cadre plus large de la Coalition mondiale Publiez

Ce Que Vous Payez (PWYP), à savoir la campagne "Disclose the deal" (Divulgez les contrats), était précurseur d'une vague de remise en cause des contrats miniers au Mali.

Ici comme ailleurs, les mouvements politiques des cinq dernières années, marqués par des crises institutionnelles qui ont abouti à des changements de régime au Mali, en Guinée, au Sénégal, au Niger, au Burkina Faso ou encore en Tanzanie, ont coïncidé avec les velléités de renégociation des contrats miniers et pétroliers. Le cycle des dialogues nationaux, qui ont toujours recommandé aux nouveaux gouvernants une transparence dans la gestion des contrats miniers et pétroliers, sert de levier à ces derniers pour légitimer ou justifier les révisions des conventions antérieurement signées par les régimes précédents.

Le contexte géopolitique mondial est également mis en avant par les spécialistes de la question pour soutenir la tendance de la relecture des codes miniers et pétroliers, qui conduit à une nouvelle négociation avec les multinationales. En effet, ce contexte a une





●●● répercussion sur le cours des matières premières. L'or, valeur refuge par excellence, est passé d'environ 1 800 dollars US l'once (près de 1 080 000 F CFA) en 2020 à près de 3 450 dollars US l'once (environ 2 070 000 F CFA) en 2025, soit une hausse de près de 92 % (NDLR : une once d'or correspond à environ 31,1 grammes). Le pétrole Brent, après avoir chuté en 2020 à cause de la pandémie, s'est redressé pour atteindre environ 68 dollars US le baril (près de 40 800 F CFA) en 2025, enregistrant une augmentation d'environ 55 %. Le lithium, dopé par la demande croissante des batteries pour véhicules électriques, a explosé, avec des prix multipliés par plus de trois, représentant une hausse estimée à plus de 200 %. Les coûts de production, quant à eux, stagnent dans les pays africains.

Pour ajuster la balance, dans un esprit de partenariat équitable, les pays producteurs de matières premières optent pour une renégociation, un choix qui comporte des risques face au principe de droit qui dit *pacta sunt servanda* ("Les accords doivent être respectés et exécutés de bonne foi").

● **Renégocier oui, mais comment ?**

Nathalie Bernasconi, directrice générale pour l'Europe du Forum intergouvernemental sur les mines, les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF), mentionnait lors d'un séminaire de formation sur les contrats miniers que *"trop souvent, les négociations de ces contrats ne sont pas menées de manière à permettre aux pays en développement d'obtenir un juste partage de la rente minière. Trop*

souvent, elles ne tirent pas le meilleur parti des investissements miniers en vue de la réduction de la pauvreté et du renforcement plus large du développement économique et social. Pour changer cela, il faudra profondément changer l'approche des processus de négociations."

S'il est admis que, dans les contrats miniers et pétroliers, l'État se réserve un pourcentage des dividendes, l'IGF recommande aux États africains de changer de paradigme dans les négociations en privilégiant une maximisation de la valeur ajoutée de l'exploitation de leurs ressources naturelles non renouvelables. Le président du Patronat malien, Mossadeck Bally, prône une démarche similaire en proposant aux gouvernants de veiller à capter le maximum de ressources sur la chaîne de valeur de l'industrie extractive.

Les réglementations sur le contenu local connaissent un essor, signe que la vision a évolué. En sus des parts cédées aux États, les sociétés sont invitées à maintenir une économie locale par des investissements et des achats locaux. Selon le dernier rapport ITIE-Mali, en 2023, sur 1 243 milliards de F CFA de transactions avec les fournisseurs, 856 milliards ont été captés par les fournisseurs locaux, soit près de 70 %. Au Sénégal, la réalité est tout autre. Selon le rapport ITIE-Sénégal, publié en mai 2025, les fournisseurs étrangers du secteur minier ont obtenu des contrats d'une valeur d'au moins 429 milliards de F CFA au premier semestre 2024, contre 193 milliards de F CFA pour les fournisseurs locaux.

La renégociation suppose également que les États africains soient suffisamment

outillés en termes de capacités institutionnelles et de stratégies pour faire face aux experts internationaux aguerris à la négociation et maîtrisant les rouages du langage juridique complexe, de la stabilisation fiscale ou encore de l'arbitrage international. C'est sans compter sur la capacité de ces firmes à déployer un lobby puissant pouvant interférer avec les intérêts des États africains dans le monde. Le Mali a pu voir à l'œuvre la campagne médiatique internationale qui n'était pas en sa faveur lors des renégociations avec des compagnies comme Barrick Gold, B2Gold ou encore Resolute Mining.

● **Les risques de la renégociation des contrats.**

Le Dr Thierno Diallo, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi, rappelle que la plupart des pays africains, pour attirer les investisseurs, ont adopté des codes des investissements extrêmement généreux, notamment sous la forme d'exemptions fiscales et d'octroi d'avantages douaniers en matière d'importation de matériel technique et d'exportation de matières premières.

"Avec ces réformes avantageuses et l'accroissement de la demande mondiale de certains minerais depuis la fin du XXe siècle, les investisseurs (Canadiens, Australiens, Chinois, Français, etc.) se sont bousculés aux portes des différents pays miniers, multipliant ainsi les grands projets miniers concernant notamment des métaux très convoités et de plus en plus rares comme l'or."

Après deux à trois décennies de mise en œuvre de ce qu'il est convenu d'appeler des "codes d'attraction", les États

africains, comme le soutient le ministre des Mines du Mali, se tournent dorénavant vers des “codes de développement”. L’adoption, en 2023, d’un nouveau Code minier, qui prévoyait un mécanisme de basculement des permis de recherche et des permis d’exploitation de leur code d’origine vers celui en vigueur à l’occasion de leur renouvellement, marquait cette volonté d’entamer des négociations âpres avec les so-

ciétés minières en place. Ces dernières, sur la base du principe de stabilité du régime fiscal et du régime douanier, ont vivement critiqué cette révision du Code ainsi que le mécanisme proposé.

Le Mali, le Sénégal, la Tanzanie, le Burkina Faso ou encore la Guinée ont maintenu le cap des renégociations, non sans risques : risque d’un arbitrage international, risque réputationnel avec un impact sur l’attrac-

tivité du pays, risque d’une baisse des investissements. Dans le cas du litige qui oppose le Mali à Barrick Gold, le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (NDLR : CIRDI, principale institution au monde dédiée au règlement des différends relatifs aux investissements internationaux, voir encadré ci-dessous) a été saisi par la firme canadienne. Deux cabinets d’avocats (ASAFO & Co ...

LE CIRDI, L’ARBITRE DES GRANDS CONTRATS.

Créé en 1966 sous l’égide de la Banque mondiale, le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) est aujourd’hui la principale juridiction en matière de litiges entre États et investisseurs étrangers.

Basé à Washington, le CIRDI fonctionne sur la base de la Convention de Washington de 1965, que plus de 150 pays ont ratifiée. En adhérant, les États s’engagent à reconnaître et exécuter automatiquement les sentences arbitrales, comme s’il s’agissait de jugements de leurs propres tribunaux.

Le CIRDI offre ainsi un cadre réputé neutre et spécialisé, où les différends liés aux contrats miniers, pétroliers ou énergétiques se règlent loin des juridictions nationales.

Ses sentences, exécutoires dans un large nombre de pays, en font un instrument redoutablement efficace... mais aussi controversé.

Pour les gouvernements africains, saisir ou être saisi devant le CIRDI pose un dilemme : défendre la souveraineté nationale au risque de s’aliéner les investisseurs, ou négocier sous la menace d’une condamnation aux dédommagements souvent colossaux.

QUELQUES RÉCENTS ARBITRAGES SPECTACULAIRES

• ConocoPhillips c. Venezuela (pétrole, 2019-2025)

Le CIRDI a condamné le Venezuela à verser environ 8,5 milliards de dollars US (près de 5 100 milliards F CFA) pour expropriation. En janvier 2025, la demande d’annulation déposée par l’État a été rejetée : il reste tenu de payer.

• Tethyan Copper Company (Barrick/Antofagasta) c. Pakistan - Reko Diq (cuivre-or, 2019-2022)

Le Pakistan avait été condamné en 2019 à près de 5,9 milliards de dollars US (environ 3 540 milliards F CFA). Après un accord en 2022, l’amende a été levée en échange d’un redémarrage du projet minier sous contrôle de Barrick.

• Perenco c. Équateur (pétrole, 2019-2021)

Après un arbitrage initial de 449 millions de dollars US (≈ 269 milliards F CFA), le montant a été réduit en appel à 412 millions de dollars US (≈ 247 milliards F CFA). L’Équateur a finalement payé environ 374 millions de dollars US (près de 224 milliards F CFA) après compensation environnementale.

Les sentences CIRDI peuvent parfois atteindre des niveaux comparables à plusieurs années de budget d’un État africain. Entre confirmation d’amendes records (Venezuela), compromis pragmatiques (Pakistan) et réductions partielles (Équateur), chaque arbitrage est un champ de bataille financier et diplomatique.

Lorsqu’un État refuse d’exécuter une sentence, la partie gagnante peut engager des procédures de saisie de ses avoirs à l’étranger, appuyée par les juridictions des pays membres de la convention. De la même manière, lorsqu’un

investisseur privé perd et refuse de se conformer, ses actifs internationaux peuvent être ciblés. Dans les deux cas, le coût financier se double d’un coût diplomatique et réputationnel, qui pousse presque toujours vers une transaction ou un règlement négocié.

Dans les faits, certains États (Argentine, Venezuela) ont longtemps résisté, mais cette stratégie finit presque toujours par des pressions diplomatiques, des saisies spectaculaires d’actifs et, tôt ou tard, une négociation.

Par T.Z.



... et Debevoise & Plimpton LLP) assistent Barrick Gold pour le règlement de ce litige. Le pédigrée de ces cabinets, l'un basé à Paris et l'autre à New York, ne paraît pas suffisant pour faire renoncer le Gouvernement malien.

Un autre risque potentiel est la tension avec les États d'origine des sociétés minières. C'est ainsi que le Mali a vu une forte implication de la diplomatie canadienne dans le cadre de la résolution des crises avec Barrick Gold et B2Gold. L'ambassadeur du Canada au Mali, Nicolas Simard, a mené des discussions avec des autorités politiques maliennes pour trouver une issue à ce différend aux conséquences importantes.

● **Changer de paradigme.**

La volatilité des prix des matières premières, l'évolution de la technologie de l'industrie minière et pétrolière qui réduit les coûts de production, ou encore la volonté des peuples d'avoir des contrats offrant plus d'avantages pour le pays détenteur des richesses du sous-sol, font de la renégociation une étape incontournable. Cependant, cette décision, avant tout politique, requiert une technicité de haute intensité et une vision claire. Laquelle vision ne peut et ne doit se limiter à un simple débat sur l'augmentation des parts de l'État dans le partage des dividendes. Renégocier les contrats miniers et pétro-

liers, en Afrique, c'est avoir une démarche claire d'une industrie extractive en phase avec les politiques économiques nationales, dans lesquelles les entreprises nationales ont une place de choix.

C'est également savoir imposer un respect strict des normes sociales, environnementales et de développement durable. C'est enfin veiller aux intérêts des investisseurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers. En clair, la renégociation des contrats miniers et pétroliers est trop sérieuse pour être laissée aux seules mains des acteurs des industries extractives ■

Par Baba Sakho.

QUAND LA DIPLOMATIE S'INVITE DANS LES MINES

**Les litiges extractifs ne se limitent pas aux salles de négociation.
Dans l'ombre, les chancelleries accompagnent leurs champions industriels,
révélant combien la diplomatie et l'économie minière sont désormais imbriquées.**

Les différends miniers ne se jouent pas seulement entre États et compagnies. Ils deviennent très vite des dossiers diplomatiques, où les ambassades et réseaux d'influence accompagnent, plus ou moins ouvertement, leurs acteurs nationaux.

Au Mali comme ailleurs, le Canada suit de près les intérêts de ses sociétés extractives. À Bamako, l'ambassadeur Nicolas Simard a publiquement évoqué les enjeux du secteur aurifère, dans un contexte où les groupes canadiens dominent la production industrielle. En Zambie, First Quantum Minerals, acteur canadien majeur du cuivre, a connu des litiges fiscaux et contractuels évalués à plus d'un milliard de dollars US (plus de 600 milliards F CFA). Sans être officiellement des lobbyistes, les relais diplomatiques canadiens ont accompagné les discussions entre Lusaka et l'entreprise, soucieux de préserver des investissements stratégiques.

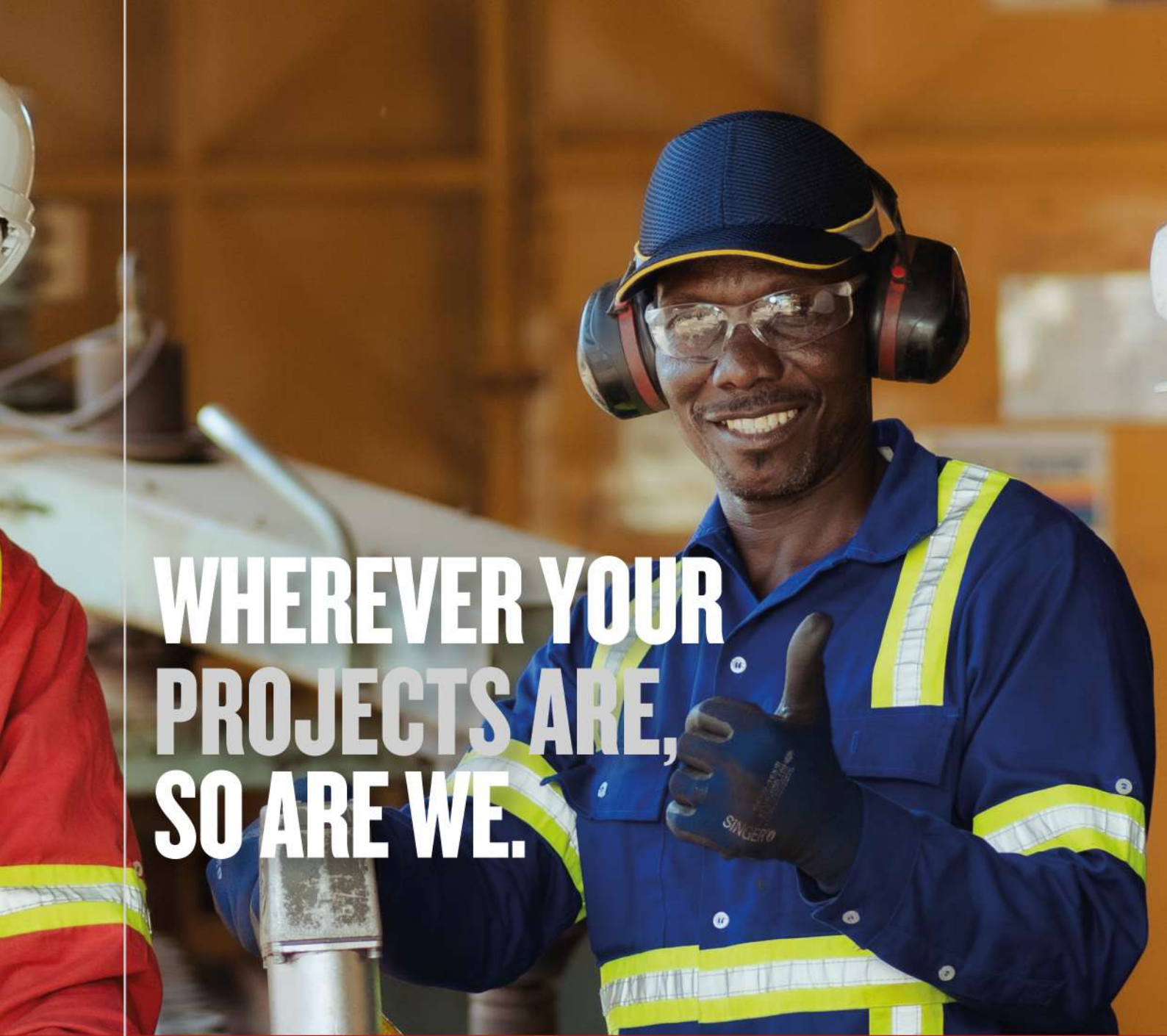
La Chine, pour sa part, lie étroitement sa diplomatie à ses grands projets miniers. En République démocratique du Congo, la querelle entre l'État et China Molybdenum autour de la mine géante de Tenke Fungurume a illustré cette proximité : blocages d'exportation, désaccords sur les royalties, puis compromis en 2023. Pékin a pesé dans les coulisses pour que la production de cobalt, essentielle aux batteries, ne soit pas interrompue, confirmant le rôle politique de ses investissements.

Quant à la Russie, elle a longtemps cherché à sécuriser sa présence en Guinée par le biais de Rusal, acteur clé de la bauxite. Les projets guinéens, dont l'immense gisement de Simandou, ont fait l'objet de tensions récurrentes avec Conakry. Ici encore, le soutien diplomatique de Moscou, à travers déclarations officielles et rencontres bilatérales, a visé à protéger les positions acquises par ses entreprises.

Enfin, le Niger apporte une illustration récente où la souveraineté affichée a pris le dessus. En 2025, l'État a retiré à Orano ses permis stratégiques, nationalisé Somair et engagé des procédures contre la société française après l'arrestation de cadres et la saisie de matériel. La même année, trois responsables chinois du secteur pétrolier ont été expulsés pour non-respect des règles locales d'emploi et d'égalité salariale. Autant de décisions unilatérales qui, faute d'une médiation diplomatique visible, traduisent une volonté de Niamey d'imposer ses conditions, quitte à provoquer des tensions avec ses partenaires étrangers.

Ces exemples rappellent que les arbitrages miniers débordent vite du strict terrain économique. Défendre une compagnie nationale à l'étranger, c'est aussi défendre un espace d'influence et de prestige : une diplomatie des mines qui s'affirme comme l'un des nouveaux fronts géopolitiques du XXI^e siècle ■

Par T.Z.



WHEREVER YOUR PROJECTS ARE, SO ARE WE.



(+223) 70 12 29 29



info.mali@neemba.com



www.neemba.com



Zone Industrielle



LET'S DO THE WORK.™

© 2024 Caterpillar. Tous droits réservés. CAT, CATERPILLAR, LET'S DO THE WORK, leurs logos respectifs, la couleur « Jaune Caterpillar », les habillages commerciaux « Power Edge » et « Modern Hex » Cat, ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise et des produits qui figurent dans le présent document, sont des marques déposées de Caterpillar qui ne peuvent pas être utilisées sans autorisation.

 **Neemba**
LOCATION

 **CAT** Rental
STORE



HILAIRE DIARRA, DE BARRICK GOLD À KOULOUBA : UN TOURNANT STRATÉGIQUE POUR LE MALI ?

Dans son numéro précédent, Point Focus avait consacré un portrait à Hilaire Bébien Diarra, ingénieur malien devenu une figure respectée de l'industrie aurifère en Afrique de l'Ouest. Ancien boursier de Randgold, puis directeur général de la mine de Tongon en Côte d'Ivoire pour Barrick Gold, il incarnait déjà ce passage délicat entre expertise technique et gouvernance stratégique.

Récemment, Hilaire Diarra a été nommé conseiller spécial du Président de la Transition du Mali, le Général d'Armée Assimi Goïta, une décision qui a suscité un vif émoi dans le secteur minier ouest-africain. Cette nomination intervient alors que Bamako est engagée dans un bras de fer avec Barrick Gold qui, déjà fragilisée par la mise sous administration provisoire du complexe minier Loulo-Gounkoto, a annoncé la mise en vente de la mine d'or de Tongon.

Mais au-delà du signal politique, c'est la personnalité même de Hilaire Diarra qui

pourrait peser. Dans nos colonnes, il défendait une vision centrée sur la durabilité, l'ancrage communautaire et la formation du capital humain comme socle de souveraineté. Ces valeurs trouvent aujourd'hui une résonance nouvelle dans la sphère étatique.

● **Un jalon dans la construction d'une expertise nationale.**

Sa présence au palais de Koulouba dote le pouvoir d'un atout technique et relationnel, capable de décoder les pratiques internes des multinationales, de défendre une ligne souveraine et de peser dans les négociations.

L'or, qui représente près de 75 % des exportations du pays, reste un enjeu vital : maîtriser sa gouvernance, c'est aussi rééquilibrer le rapport de force entre État et investisseurs étrangers.

En nommant Diarra, Bamako ne tente pas seulement un coup politique. Elle pose un jalon dans la construction d'une expertise nationale capable de porter, à terme, une vision endogène de la gestion des ressources.

L'avenir dira si cette bascule marque une étape durable vers l'affirmation souveraine du secteur minier malien ■

Par T.Z.

EDM – ALBATROS : "TAKE AND PAY" OU "TAKE OR PAY" ?

Le contrat de concession relatif à la construction et à l'exploitation d'une centrale thermique de 90 MW à fuel lourd, conclu entre l'État du Mali et Albatros Energy, a connu bien des péripéties. D'abord résilié en octobre 2024, le contrat a repris ses droits le 18 avril 2025. Dans les cercles proches du dossier, on murmure que la clause *"take or pay"* concentre toutes les tensions.

Les contrats de concession de cette nature offrent le choix entre une clause *"take or pay"* et une clause *"take and pay"*. Le premier mécanisme oblige l'État à payer une quantité minimale d'électricité, qu'elle soit consommée ou non, et le second permet à l'État de ne payer que l'énergie effectivement livrée et consommée. L'une et l'autre clauses offrent des avantages et des inconvénients.

Le *"take or pay"* permet de garantir aux investisseurs un retour sur investissement, même en cas de faible demande ou de défaillance du réseau. Ce fut le cas pour le Mali, dont le système de transport d'électricité n'était pas calibré pour consommer les mises à disposition d'Albatros Energy. En payant pour de l'électricité non utilisée, l'État du Mali a fait les comptes sur les finances publiques avant de décider une première résiliation du contrat ■

Par B.S.



Le leader des bâtiments pré-fabriqués



CONTACTER TALDO

Tél. : +223 20 20 65 52

E-mail : info@taldogroup.com

Bolle II, Zone 3 | Cité Gemme

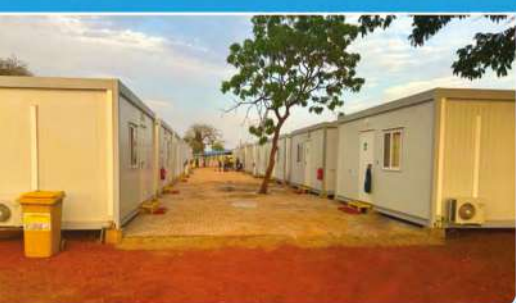
Lot H/47 SEMA, Bamako | Mali.

www.taldogroup.com

Les solutions modulables **100% maliennes** au service du développement durable.

Chez TALDO, chaque projet est conçu pour répondre précisément aux besoins de nos clients, qu'il s'agisse de campements, d'espaces administratifs et médicaux ou de structures spécialisées. Nos solutions préfabriquées, entièrement modulables, s'intègrent parfaitement aux environnements complexes comme les sites miniers ou industriels, tout en réduisant le temps de construction grâce à une fabrication majoritairement réalisée en usine.

En alliant rapidité, adaptabilité et respect de l'environnement, TALDO transforme vos ambitions en réalisations concrètes.



NOS SOLUTIONS

- Sites d'exploitation et chantiers de construction.
- Bureaux, espaces administratifs, locaux industriels et commerciaux.
- Établissements scolaires, structures éducatives et salles de formation.
- Sites hospitaliers, locaux et infrastructures sanitaires.
- Aménagements résidentiels et touristiques.
- Structures pour zones d'accueil et événements.
- Locaux techniques et zones de sécurité intérieurs et extérieurs.
- Kits d'électrification pour sites isolés.

VOS AVANTAGES

Les atouts du modulaire par rapport à la construction classique :



Au moins 50% plus rapide
pour accélérer vos projets de construction.



90% de véhicules en moins
circulant sur le site de construction, pour une logistique efficace et optimisée.



De 20 à 30% moins cher
pour diminuer vos coûts de manière significative.



100% modulable
pour des infrastructures adaptées et spécifiques à vos besoins.



67% d'énergie économisée
lors de la construction, pour réduire l'impact environnemental.



85% des travaux en usine
pour plus de qualité, de précision et moins d'impact sur votre site.

ENVOLÉE DE L'OR : ENTRE RECORDS HISTORIQUES ET NOUVELLES DONNES MONDIALES.

À l'heure où l'or tutoie des sommets inédits, le métal jaune confirme son statut paradoxal : actif improductif mais valeur refuge universelle, il cristallise les peurs autant qu'il inspire la confiance. Son envolée récente n'est pas un accident conjoncturel mais le résultat d'une combinaison : affaiblissement du dollar, politique monétaire américaine sous pression, tensions géopolitiques persistantes et compétition entre nations pour sécuriser leurs réserves. Une dynamique qui dépasse les marchés pour toucher directement la diplomatie, les équilibres budgétaires et la stratégie des pays producteurs.



Depuis 2020, le cours de l'or est passé d'environ 1 800 dollars l'once à plus de 3 600 dollars ($\approx$ 1 080 000 à 2 160 000 F CFA), soit un quasi-doublement en cinq ans. Cette ascension spectaculaire reflète d'abord les inquiétudes monétaires. Aux États-Unis, le ralentissement du marché de l'emploi et la hausse des inscriptions au chômage nourrissent l'hypothèse d'un assouplissement de la politique de la Réserve fédérale. Les marchés anticipent plusieurs baisses de taux d'ici fin 2025, un scénario qui réduit l'attrait du dollar et favorise mécaniquement le métal jaune. Dans le même temps, les rendements obligataires américains ont reculé à un creux de cinq mois, accentuant le mouvement de repli vers l'or.

Au-delà de cette mécanique financière, l'or bénéficie d'un contexte géopolitique instable. Guerre en Ukraine, tensions persistantes au Moyen-Orient, crispations en Asie orientale : chaque crise agit comme un carburant supplémentaire pour la demande. Dans ce

climat, les banques centrales renforcent leurs réserves et les investisseurs privés cherchent une protection tangible. L'or s'impose une fois encore comme l'actif de confiance universel quand tout vacille autour.

● Réserves d'or : le vrai baromètre de puissance.

Cette dynamique dépasse largement les marchés financiers pour se traduire en diplomatie et en politique économique. Détenir des lingots est devenu une manière d'afficher sa souveraineté, de rassurer ses créanciers et parfois d'exercer une pression implicite. Les chiffres des réserves officielles (voir encadré) montrent que les États-Unis, l'Allemagne ou l'Italie conservent une longueur d'avance. À l'inverse, des pays pourtant grands producteurs comme le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud et d'autres places fortes extractives du continent sont absents du peloton de tête, signe qu'extraire ne suffit pas : encore faut-il stocker et accumuler.

● Des réserves stratégiques au-delà de l'économie.

Ce paradoxe illustre le rôle dual de l'or. D'un côté, il constitue une ressource économique capable de générer des recettes rapides pour les États exportateurs. De l'autre, il devient un outil de politique étrangère et un marqueur de puissance. Accumuler des lingots, c'est envoyer un signal de crédibilité aux marchés et aux partenaires internationaux. C'est aussi disposer d'un bouclier en cas de crise, capable de soutenir une monnaie ou de servir de levier dans une négociation.

Les banques centrales l'ont bien compris : leurs achats se sont multipliés au cours des dernières années, renforçant le rôle de l'or comme actif stratégique au cœur des rapports de force mondiaux.

● L'Afrique face au défi des réserves.

Pour les pays africains, cette question prend un relief particulier. Plusieurs producteurs majeurs profitent déjà des cours élevés pour gonfler leurs revenus et attirer de nouveaux investisseurs. Mais la tentation demeure de céder l'essentiel à l'exportation, au risque de passer à côté d'un levier de souveraineté. Constituer des réserves nationales solides pourrait renforcer la crédibilité budgétaire et diplomatique du continent, même si cela suppose de résister à l'urgence des besoins financiers immédiats.

Dans un contexte de tensions monétaires et géopolitiques, cette stratégie pourrait bien marquer la frontière entre une rente éphémère et une puissance durable ■

Par T.Z.

RANG	PAYS	TONNES D'OR	VALEUR ESTIMÉE EN FCFA*
1	 ÉTATS-UNIS	8 133,0	≈ 488 000 MILLIARDS
2	 ALLEMAGNE	3 350,0	≈ 201 000 MILLIARDS
3	 ITALIE	2 452,0	≈ 147 000 MILLIARDS
4	 FRANCE	2 437,0	≈ 146 000 MILLIARDS
5	 RUSSIE	2 333,0	≈ 140 000 MILLIARDS
6	 CHINE	2 279,0	≈ 137 000 MILLIARDS
7	 SUISSE	1 039,9	≈ 62 000 MILLIARDS
8	 INDE	879,6	≈ 52 000 MILLIARDS
9	 JAPON	845,9	≈ 50 800 MILLIARDS
10	 TURQUIE	623,9	≈ 37 400 MILLIARDS

*Estimation : conversion calculée avec les équivalences utilisées par la rédaction (1 USD ≈ 600 F CFA, 1 € ≈ 655 F CFA). Les montants restent indicatifs et varient selon le cours exact de l'or et les taux de change.

JALONS : L'OR AU FIL DES CRISES.

1971 : Fin de la convertibilité du dollar en or, effondrement du système de Bretton Woods.

2008 : Crise financière mondiale, le cours franchit pour la première fois les 1 000 USD l'once (≈ 600 000 F CFA).

2020 : Pandémie de Covid-19, l'or dépasse les 2 000 USD l'once (≈ 1 200 000 F CFA).

2025 : Record historique à près de 3 650 USD l'once (≈ 2 190 000 F CFA).

ET SI TOUTE L'ACTUALITÉ MINIÈRE ET ÉNERGÉTIQUE DU MALI, DE L'AFRIQUE ET D'AILLEURS ÉTAIT À LA PORTÉE D'UN CLIC ?



LA REVUE MALIENNE DES RESSOURCES MINIERES ET DES ENERGIES

POINT FOCUS

POINT FOCUS SE LIT MAINTENANT PARTOUT, TOUT LE TEMPS.

► Articles complets, analyses, data, interviews et anciens numéros sont en ligne sur notre site web www.pointfocus.org

Un espace conçu pour les pros, les chercheurs, les observateurs et les passionnés, où chaque numéro reste disponible gratuitement.

Alors, qu'attendez-vous pour entrer au cœur de l'info ?



www.pointfocus.org



Nos valeurs sont les qualités sur lesquelles la marque de RESOLUTE est fondée, et qui définissent le type d'organisation que nous aspirons à être.



LE RESPECT

Le respect s'exprime dans notre vision du travail en équipe, comme dans les relations que nous construisons avec les communautés locales avec lesquelles nous collaborons durablement.

C'est une des 5 valeurs fondamentales qui guident RESOLUTE dans ses missions au quotidien.



RESPECT

Nous nous respectons les uns les autres et nous respectons les pays et les communautés dans lesquels nous opérons.



RESPONSABILITÉ

Nous assumons nos actions et respectons nos engagements.



INTEGRITÉ

Nous sommes éthiques, ouverts et honnêtes.



DURABILITÉ

Santé, sécurité et environnement sont nos priorités et nous opérons de manière responsable pour gérer les risques et les opportunités.



AUTONOMISATION

Nous fixons des objectifs ambitieux, promouvons la performance et encourageons nos équipes à générer de nouvelles idées.

FINANCEMENT DU CONTENU LOCAL : PLUSIEURS INITIATIVES EN COURS AU MALI.



Plusieurs initiatives se mettent en place au niveau du secteur privé pour relever le défi du contenu local.

Le Conseil national du Patronat du Mali, l'Association des Professionnels des Banques et Établissements Financiers et des organisations regroupant les sous-traitants du secteur minier ont signé, le 13 août dernier, un accord-cadre de coopération sur le financement du contenu local dans le secteur minier. Selon le CNPM, l'objectif visé est de *“faciliter l'accès aux opportunités de financement des entreprises sous-traitantes et fournisseurs miniers par la mise en place d'un mécanisme et d'un modèle de financement adaptés au secteur minier”*.

D'autres initiatives similaires seraient en cours de préparation, notamment avec AFG BANK et l'Alliance des Fournisseurs et Prestataires Miniers (AFOPREM) ■

■ Fonds de soutien : 24 milliards pour l'énergie après 6 mois de collecte.

En février 2025, le gouvernement du Mali avait mis en place un Fonds de soutien aux infrastructures de base et de développement social dont la base de taxation était les opérations menées sur la téléphonie. Six mois après sa création, le premier bilan est fait : 34 723 704 013 F CFA mobilisés auprès des contribuables maliens. Sur ce premier fonds, le ministre de l'Économie et des Finances a accordé 24 milliards de F CFA au ministère de l'Énergie et de l'Eau pour l'amélioration de la desserte en électricité.

Le ministre Boubacar Diané, en charge de l'Énergie, a

indiqué que *“ce financement permettra de procéder à la maintenance des outils de production d'énergie d'EDM-SA, conformément aux standards requis en la matière, tout en assurant un approvisionnement régulier en hydrocarbures des centrales”*.

■ Renégociation des contrats miniers : accord trouvé avec trois sociétés minières.

Faboula Gold, SOMIKA et Bagama Mining sont les trois dernières sociétés à finaliser le cycle des négociations avec l'État du Mali pour migrer sur le Code minier de 2023.

La cérémonie de signature des différents protocoles

s'est faite en présence des ministres en charge des Mines et de l'Économie et des Finances. Elle marque l'aboutissement de plusieurs mois de tractations en vue de faciliter cette migration voulue par le gouvernement malien vers le nouveau code minier adopté en 2023. Les petites mines de Faboula Gold et Bagama Mining sont déjà en phase d'exploitation. Cette signature de protocoles vient donner un coup de boost au projet d'Endeavour Mining sur la mine historique de Kalana, dont les premières productions sont attendues dans 18 mois.

■ Contenu local : le Secrétariat permanent se met en place.

C'est par le décret 0484/PT-RM du 24 juillet 2025 que le président de la Transition du Mali, le général d'Armée Assimi Goïta, a procédé à la nomination du Secrétaire permanent du Contenu local. Il s'agit de Monsieur Alou Koïta. Ce physicien, ancien directeur de laboratoire de géochimie auprès de Faboula Gold ou encore d'Endeavour à Tabakoto, est bien connu des acteurs miniers pour avoir servi auprès de sociétés minières au Mali et dans la sous-région. Pendant ces 4 dernières années, il était chargé de mission à la cellule Économie Prospective de la Présidence de la République.

Fin connaisseur du secteur minier et des réformes engagées, M. Koïta a participé au processus de rédaction du Code minier et de la loi relative au contenu local. Cette nomination était d'ailleurs attendue par les acteurs du secteur, qui s'impatientsaient de la mise en place des organes du contenu local, deux ans après l'adoption des textes.

■ Transition énergétique : le gouvernement mise sur le solaire.

Réuni en Conseil des ministres le 10 septembre 2025, le gouvernement malien a réaffirmé sa volonté de stimuler les investissements dans l'énergie solaire. Dans un contexte de demande croissante et de pressions budgétaires liées aux importations d'hydrocarbures, l'exécutif entend accélérer la mise en place de partenariats publics-privés et renforcer les capacités institutionnelles pour piloter la transition énergétique. L'objectif affiché est double : élargir l'accès à l'électricité pour les populations rurales et réduire le coût de production pour l'économie nationale. Le ministre de l'Énergie a insisté sur l'importance de sécuriser les financements et d'assurer une meilleure coordination entre acteurs publics et privés. Cette orientation s'inscrit dans la stratégie plus large de diversification du

mix énergétique et d'alignement sur les objectifs de développement durable.

■ Autorité du Liptako-Gourma : l'administrateur provisoire a pris fonction.

Nommé le 11 juillet 2025 à l'issue de la 8e session de la Conférence des Chefs d'État de l'Autorité du Développement Intégré des États du Liptako-Gourma (ALG), Elly Prosper Arama, nouvel administrateur provisoire de l'ALG, a officiellement pris fonction le 12 août 2025.

Directeur général de la dette publique nationale jusqu'à sa nomination, l'économiste de formation M. Arama aura la lourde mission, en six mois, de transformer l'ALG en agence d'exécution technique et opérationnelle des projets et programmes de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES).

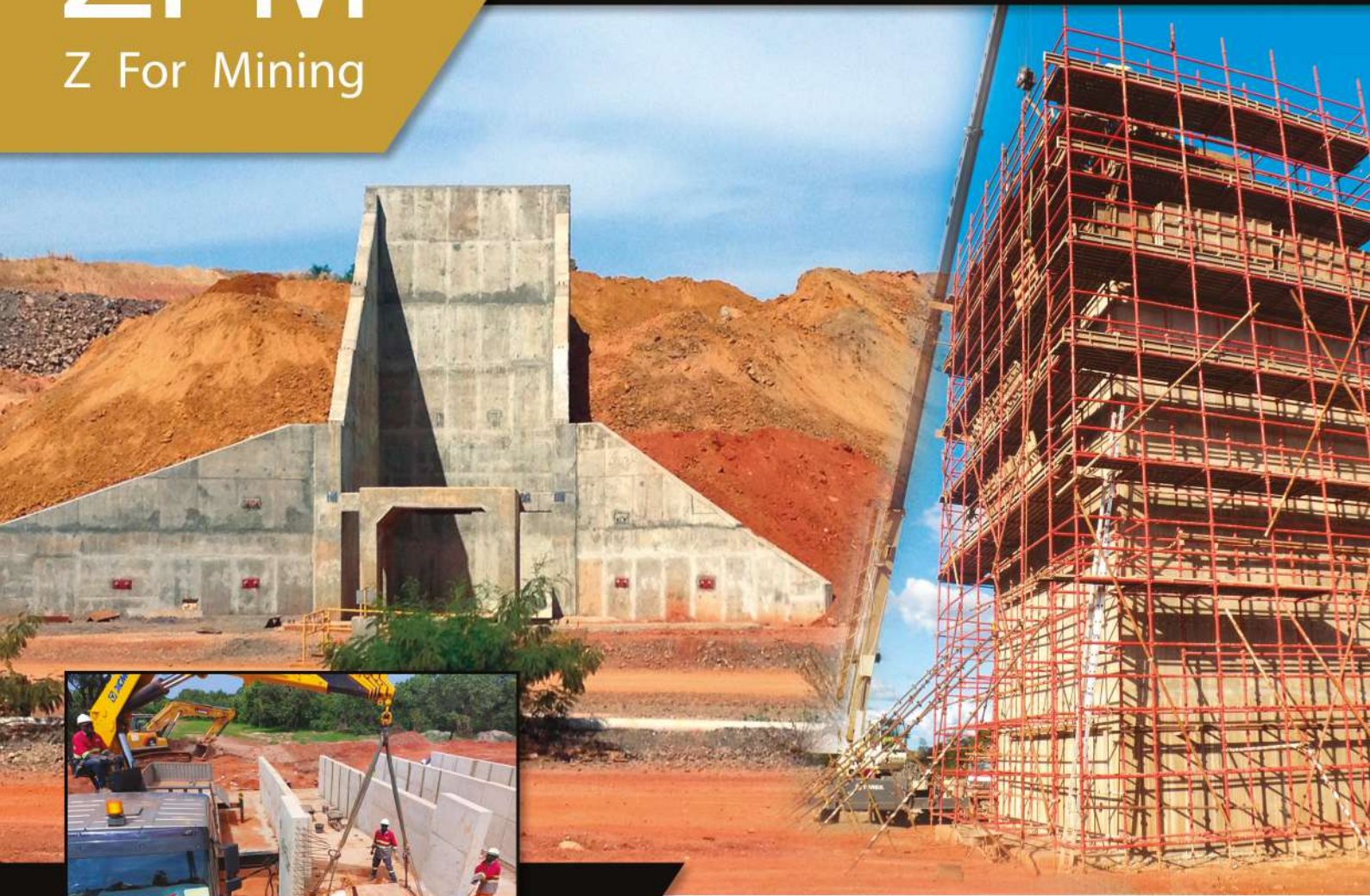
■ Solaire : la centrale de Sanankoroba en cours de réalisation.

Le Mali poursuit sa transition énergétique avec la construction d'une centrale solaire de 200 MW à Sanankoroba, à une trentaine de kilomètres au sud de Bamako. Présenté récemment aux partenaires techniques et financiers dans le cadre de la Vision 2063, ce projet figure parmi les plus ambitieux du pays dans le domaine des énergies renouvelables. Il vise à renforcer la part du solaire dans le mix énergétique, aujourd'hui dominé par les hydrocarbures et l'hydraulique. Selon les autorités, la centrale contribuera à améliorer la desserte nationale en électricité, tout en réduisant la dépendance aux importations d'hydrocarbures. La mise en service est annoncée pour 2026 et pourrait alimenter plusieurs centaines de milliers de foyers, avec un impact direct sur la sécurité énergétique du Mali.

■ Orpillage : le Mali veut créer un comptoir national des métaux précieux.

Le ministre de l'Économie et des Finances du Mali passe à la vitesse supérieure dans le cadre de la réorganisation de l'orpillage, en vue d'en maîtriser tous les flux. Par une décision en date du 13 août 2025, le ministre Sanou a mis en place un comité stratégique de pilotage qui regroupe plusieurs ministres – Mines, Commerce, Sécurité et Environnement – dans le but d'adopter des mesures pour la réorganisation et la rationalisation de l'orpillage.

Ce comité travaillera également à apporter ses propres réflexions sur la création d'un comptoir national des métaux précieux.



**PLUS QU'UN PARTENAIRE
EN CONSTRUCTION
UNE GARANTIE
DE SUCCÈS.**

ILS NOUS FONT CONFIANCE :

- RESOLUTE MINING
- SOMISY
- CAPITAL DRILLING
- MEES FZC
- LEO LITHIUM - LMSA
- BYRNECUT (MUC)

CONSTRUIRE POUR L'AVENIR

Depuis 2016, chez Z For Mining (ZFM), nous faisons beaucoup plus que de bâtir des infrastructures : nous construisons des liens de confiance solides et durables.

Renommés pour notre expertise en génie civil et BTP, nous nous engageons à respecter les plus hauts standards de qualité et de sécurité, garantissant ainsi la réussite et la satisfaction de tous vos projets, dans le plus grand respect des délais.

Nos équipes, majoritairement composées de talents locaux, pilotent avec succès des projets variés, allant du bâtiment aux infrastructures minières.

Mais, au-delà de la construction, ZFM s'investit également au quotidien dans le bien-être des communautés locales et soutient activement le sport, notamment en parrainant la Fédération Malienne de Judo et Ju-jitsu.

Chez ZFM, nous construisons des fondations pour l'avenir, engagés envers le développement et la prospérité de nos communautés.

BTP SPÉCIALISÉ EN GÉNIE CIVIL : BÂTIMENT | BÉTON ARMÉ | PONTS ET CHAUSSÉES | TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE MINIÈRE | TRANSPORT DE MINÉRAI

CONTACT | Z FOR MINING | TÉL. : +223 20 21 21 92 / +223 76 24 69 68 | BPE 3743 BAMAKO • MALI



LEADER EN ÉQUIPEMENTS ET SERVICES MINIERES

Depuis plus d'une décennie, ETASI s'est imposé au Mali comme un acteur clé dans la location d'engins et les services miniers.

Fort d'équipements modernes tels que des excavateurs, des engins de manutention, des concasseurs mobiles et des camions spécialisés, ETASI répond aux besoins les plus exigeants de ses clients.

Ces machines, qui sont soigneusement entretenues par une équipe de maintenance qualifiée et régulièrement formée, assurent à nos clients des performances optimales ainsi qu'une sécurité maximale.

En investissant dans ses équipes et dans les technologies de pointe, ETASI a su établir des partenariats stratégiques à long terme, tout en respectant les normes internationales de qualité et de durabilité.

Avec des centres opérationnels répartis à travers le Mali, ETASI propose des solutions complètes et personnalisées, adaptées aux exigences des industries minières et du BTP.



UNE FLOTTE DE POINTE POUR CHAQUE DÉFI

Les équipements d'ETASI, robustes et performants, sont exploités par des opérateurs de haut niveau expérimentés et qualifiés, garantissant une efficacité et une fiabilité exemplaires, quelles que soient les conditions de travail.

NOS SERVICES CLÉ

REPRISE ET MANUTENTION DES MATÉRIAUX :
ORE & WASTE REHANDLE

ALIMENTATION DES CONCASSEURS :
CRUSHER FEEDING

FORAGE SPÉCIALISÉ :
PRESPLIT DRILLING, PRODUCTION DRILLING.

EXCAVATION ET TRANSPORT :
HAULAGE, DRILL & BLAST.

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE ROUTES

GESTION DES EAUX :
DEWATERING

LOCATION D'ÉQUIPEMENTS :
COURTE OU LONGUE DURÉE AVEC
CONDUCTEUR POUR RÉPONDRE
À VOS BESOINS SPÉCIFIQUES.

PROJETS INTÉGRÉS :
ÉTUDES DE FAISABILITÉ,
SUIVI DES TRAVAUX,
RESPECT DES NORMES
INTERNATIONALES.

RÉHABILITATION
DE CARRIÈRES :
TRANSFORMATION
ET OPTIMISATION
D'ANCIENNES
EXPLOITATIONS.



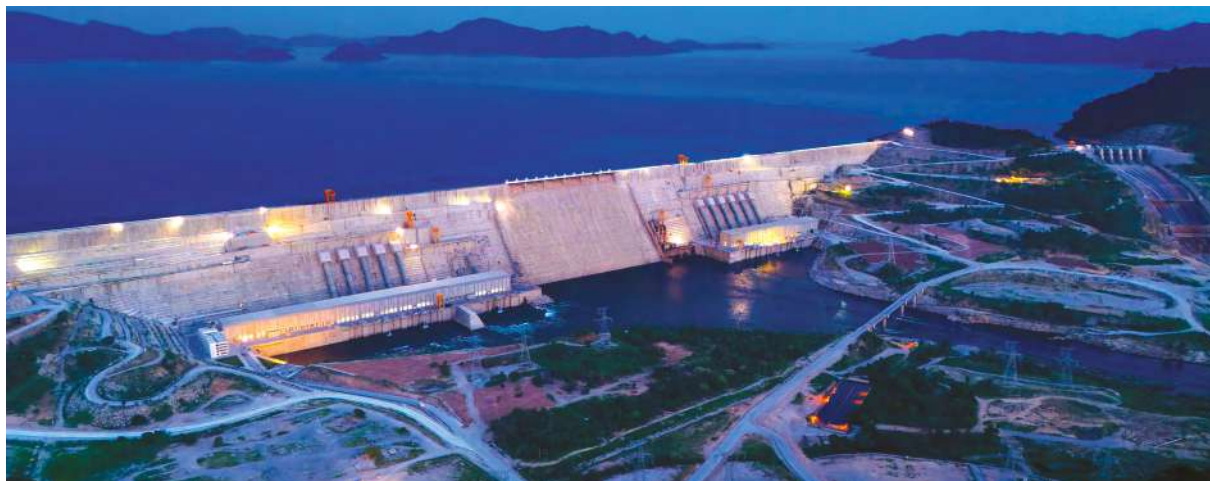
CONTACTEZ-NOUS POUR UN PARTENARIAT RÉUSSI

+223 44 90 30 42 | info@etasimali.com | www.etasimali.com

HAMDALLAYE ACI 2000 | FACE À L'AMRTP | BAMAKO

LA RENAISSANCE AFRICAINE PREND RACINE DANS LE NIL BLEU

Le 9 septembre 2025, l'Éthiopie a inauguré le Grand barrage de la Renaissance (GERD), devenu le plus puissant ouvrage hydroélectrique du continent. Édifié sur le Nil bleu, il s'élève à 170 mètres de haut, pour 2 km de large, et retient un réservoir de 1 874 km², soit une surface équivalente à celle de l'île Maurice.



Commencé en 2011, le chantier aura duré quatorze ans et mobilisé 5 milliards de dollars (≈ 3 000 milliards F CFA) financés en grande partie sur ressources internes. Doté de 13 turbines, il développe une puissance de 5 150 MW, équivalente à quatre réacteurs nucléaires modernes, pour une production annuelle attendue de 16 TWh. Dans un pays de 130 millions d'habitants, dont 45 % n'avaient pas accès à l'électricité, le GERD pourrait ainsi alimenter 30 à 40 millions de personnes et transformer durablement l'accès à l'énergie.

L'Éthiopie consolide ainsi un mix dominé par l'hydraulique, qui fournit déjà près de 96 % de sa production. Avec la mise en service complète du GERD, le pays rejoint le cercle très restreint des nations dont l'électricité provient quasi exclusivement d'une source renouvelable, se hissant parmi les mix énergétiques les plus verts au monde – aux côtés de rares champions comme la Norvège. À l'échelle internationale, le barrage se hisse dans le Top 10 mondial, rejoignant les références absolues que sont les Trois Gorges en Chine (22 500 MW) ou Itaipu entre le Brésil et le Paraguay (14 000 MW). Pour l'Afrique, c'est une première : une infrastructure financée et portée de bout en bout qui s'impose comme un jalon de souveraineté.

Avec la mise en service du GERD, l'Éthiopie ne se contente pas de stabiliser son réseau : elle se projette comme futur hub énergétique de la Corne de l'Afrique. En dix ans, Addis-Abeba pourrait rejoindre le rang des grandes économies régionales africaines aux côtés du Maghreb – avec un atout unique : sa position sur l'une des routes maritimes les plus stratégiques du monde, entre Bab el-Mandeb et le canal de Suez.

Les voisins en aval, notamment l'Égypte, dénoncent cependant une "menace existentielle". Le Nil bleu fournit 85 % du débit total du fleuve, et le Nil couvre 97 % des besoins hydriques égyptiens, essentiels pour l'agriculture. Le ministre égyptien des Affaires étrangères est même allé jusqu'à saisir le Conseil de sécurité des Nations unies, évoquant une violation du droit international. Malgré ces tensions, la Renaissance éthiopienne est déjà un fait accompli ■

■ Guinée : Simfer fixe la barre à 120 millions de tonnes.

Le consortium Simfer, qui pilote le méga-projet de minerai de fer de Simandou, a arrêté sa capacité d'exportation annuelle à 120 millions de tonnes. Ce chiffre confirme l'ampleur industrielle du gisement guinéen,

l'un des plus riches encore inexploités au monde. La mise en œuvre s'appuie sur des infrastructures colossales : près de 600 km de chemin de fer traversant la Guinée forestière jusqu'au port de Morebaya, sur la côte atlantique. Au-delà des retombées fiscales et des emplois, c'est toute l'intégration économique

- sous-régionale qui est concernée, avec la promesse de flux commerciaux renforcés. Mais les enjeux restent considérables : gouvernance, transparence, équité dans le partage des bénéfices. Autant de défis que Conakry devra relever pour transformer cette promesse minière en véritable levier de développement durable.

■ Sénégal : Managem frappe fort avec Boto.

Le groupe marocain Managem a franchi une étape décisive au Sénégal avec le coulage du premier lingot d'or de la mine de Boto, située dans la région de Kédougou. Fruit d'un investissement de 350 millions d'euros (environ 229 milliards F CFA), le projet vise une production annuelle de 160 000 onces d'or au cours des trois premières années. Les réserves prouvées et probables sont évaluées à 1,8 million d'onces, pour une durée de vie estimée à douze ans. Pour Managem, Boto illustre une stratégie d'expansion maîtrisée en Afrique de l'Ouest, après ses implantations au Soudan et en Guinée. Au-delà des chiffres, l'opérateur met en avant des retombées locales en emplois et infrastructures, renforçant son image de partenaire industriel africain de référence dans le secteur aurifère.

■ Nigeria : au-dessus du quota OPEP, Abuja plaide pour plus.

Durant les mois de juin et juillet 2025, le Nigeria a pompé environ 1,7 million de barils de brut par jour, dépassant ainsi son quota officiel de 1,5 million de barils/jour fixé par l'OPEP. Si l'écart reste limité, il traduit la volonté d'Abuja de maximiser ses revenus pétroliers à l'heure où les cours sont orientés à la hausse. Les autorités nigérianes préparent d'ailleurs une requête formelle pour obtenir une révision de leur plafond de production. Derrière l'argument technique, relèvement des capacités et reprise sécuritaire dans le delta du Niger, se cache une urgence budgétaire. Premier producteur africain de brut, le pays cherche à compenser l'érosion de ses recettes publiques et à stabiliser son économie. Cette posture risque toutefois de raviver les débats sur la discipline interne de l'OPEP.

■ Gabon : 400 000 tonnes d'alliages, un pacte pour transformer le manganèse.

Le Gabon franchit une nouvelle étape dans la valorisation de ses ressources minières avec la signature d'un pacte industriel destiné à porter la production d'alliages de manganèse à 400 000 tonnes par an. L'accord associe l'État et ses partenaires privés pour développer sur place une filière métallurgique robuste, moins dépendante de l'exportation de minerai brut. Ce choix répond à un double objectif : accroître les recettes fiscales et créer des emplois qualifiés, tout en favorisant le transfert de compétences. Dans un marché dominé par la demande asiatique, notamment chinoise, Libreville mise sur la transformation locale pour devenir un acteur africain

majeur de la métallurgie du manganèse. Le lancement industriel est prévu en 2029.

■ Afrique : vers une coalition des minéraux stratégiques.

L'Union africaine veut lancer une coalition de pays producteurs de minéraux essentiels, notamment cobalt, cuivre, coltan et lithium, afin de renforcer la coopération régionale et capter davantage de valeur ajoutée. Présentée comme une "stratégie africaine pour les minéraux verts", l'initiative entend exploiter les immenses richesses minières du continent au service de la transition énergétique mondiale. La RDC, qui concentre une grande partie de ces ressources, reste au cœur des convoitises, notamment face au quasi-monopole chinois. Mais l'annonce intervient dans un contexte de fortes tensions. Selon l'ONG Oxfam, les pays de l'IGAD n'ont reçu en moyenne que 1,7 milliard de dollars (environ 1 020 milliards F CFA) par an entre 2013 et 2022 pour l'aide climatique, loin des 41,8 milliards de dollars (25 100 milliards F CFA) jugés nécessaires.

■ Maroc : un gisement d'or découvert à Guelmim.

L'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM) a annoncé la découverte d'un gisement aurifère majeur dans la province de Guelmim, au sud du Maroc. Les premières estimations évoquent plusieurs centaines de tonnes d'or, ce qui placerait le site parmi les plus prometteurs du pays. Le projet est conduit en partenariat avec des investisseurs privés et devrait générer d'importants flux financiers. Au-delà des perspectives fiscales, cette découverte pourrait soutenir la création d'emplois et stimuler le développement des infrastructures locales. Elle s'inscrit dans une stratégie nationale visant à diversifier la production minière, jusque-là centrée sur l'argent, le cuivre, le manganèse et le cobalt. Pour Rabat, c'est aussi un signal envoyé aux marchés internationaux sur l'attractivité du secteur extractif marocain.

■ Lune : un nouvel eldorado énergétique se dessine.

La course à l'exploitation des ressources lunaires franchit un cap. En Europe, des chercheurs ont démontré la possibilité de transformer le régolithe, le sol de la Lune, en oxygène et en matériaux capables de servir à la fabrication de panneaux solaires sur place. Cette avancée ouvre la voie à une autonomie énergétique des futures bases lunaires. Dans le même temps, la start-up américaine Interlune a levé plusieurs centaines de millions de dollars (plus de 180 milliards F CFA) pour développer l'extraction d'hélium-3, un isotope rare considéré comme un carburant prometteur pour la fusion nucléaire. Entre innovations scientifiques et ambitions privées, la Lune s'impose désormais comme un laboratoire grandeur nature de la transition énergétique mondiale.



PRIX PANAFRICAIN DU
MEILLEUR ARTISAN POUR
LA VALORISATION DE L'OR
AU MALI (ÉDITION 2021
EN CÔTE D'IVOIRE).

DISTINGUÉE PARMi LES 100
ENTREPRISES LES PLUS
DYNAMIQUES DU MALI
(ÉDITION 2022).

PRIX DE LA MEILLEURE PME
D'AFRIQUE AUX FINANCE
AFRICA AWARDS À LOMÉ
(DÉCEMBRE 2022).

LAUREAT DU CHOISEUL 100
AFRICA FORBES EN 2023.

Marena Gold, votre partenaire de confiance pour le raffinage d'or en Afrique de l'Ouest.

MARENA GOLD est la première et unique raffinerie d'or opérationnelle au Mali offrant des services complets de raffinage et d'analyse. Notre installation de pointe produit jusqu'à 100 kg de lingots d'or par jour, avec une pureté exceptionnelle de 99,9 %, garantissant ainsi la qualité et la fiabilité que nos clients attendent.

En plus de son expertise en fonderie et raffinage, MARENA GOLD dispose d'un laboratoire d'analyse certifié, agréé par le ministère des Mines. Notre laboratoire utilise des technologies de pointe, y compris l'essai au feu les machines XRF, pour fournir des résultats précis et fiables, faisant de nous l'un des plus grands testeurs d'or et d'argent en Afrique de l'Ouest.

Engagée dans une approche durable, MARENA GOLD minimise son impact environnemental tout en soutenant le développement socio-économique des communautés locales.

CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR NOS SERVICES OU POUR ÉTABLIR UN PARTENARIAT

RAFFINERIE D'OR MARENA GOLD MALI | RAFFINAGE | TEST D'OR
Rue 199, Porte 566, Niamakoro Cité UNICEF | Bamako - Mali | Tél. : +223 20 20 11 12 | www.marenagoldmali.com

DE RENÉGOCIER LES CONTRATS MINIER EN AFRIQUE.

Pour affirmer la souveraineté nationale et contrôler les ressources stratégiques, plusieurs pays africains ont opté pour une renégociation des contrats miniers avec les multinationales exploitant ces ressources.

Mais, est-ce le seul argument opposable à ce qui fustige ces renégociations mise sur la table après des changements politiques ?

Voici donc trois bonnes raisons de renégocier les contrats miniers :



Ajuster les bénéfices en fonction des nouveaux cours des matières premières.

Les premiers contrats miniers ont été signés lors de périodes de faible cours des matières premières. Ils accordaient des avantages disproportionnés aux multinationales. La renégociation permet de rééquilibrer les bénéfices économiques et de lutter contre les inégalités fiscales. Les nouveaux contrats prennent en compte une révision des taux d'imposition, un mécanisme de lutte contre les optimisations fiscales agressives des sociétés minières et enfin une volonté d'augmenter l'impact économique de cette exploitation pour le développement.



Renforcer le contenu local.

La révision des conventions et contrats miniers permet, aujourd'hui, aux pays africains de faire face au principe du Contenu local. Les dispositifs nationaux devront permettre de mettre au cœur de l'industrie minière les sociétés nationales et le capital humain national. La renégociation permettra, dès lors, de garantir des quotas d'emplois nationaux mais aussi de travailler à un véritable transfert de compétences. La transformation locale des ressources minérales est également au centre des discussions.



Intégrer les enjeux de durabilité.

La renégociation des contrats miniers doit permettre aux Etats africains de mettre l'exploitation minière au diapason des nouvelles exigences environnementales, sociales et de redevabilité. Les nouveaux codes miniers insistent, de plus en plus, sur la notion de développement durable des industries minières et surtout sur le processus de fermeture et de réhabilitation des mines. Ces exigences ont un coût qu'il faudra négocier, pour l'imposer, avec les firmes minières.



Eau
saine
pour tous



SPONSOR OFFICIEL DE VOTRE SANTÉ



**POUR RECEVOIR
CHAQUE NUMÉRO DE**

LA REVUE MALIENNE DES RESSOURCES
MINIÈRES ET DES ÉNERGIES

POINT **FOCUS**

**DIRECTEMENT PAR E-MAIL,
ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT
EN SUIVANT CE LIEN**





POINT

TH

CH

SH



LL



Avec le CNPM, nos entreprises bâtissent chaque jour le Mali main dans la main.



Avec une voix claire et unie
pour un cadre favorable.

Pour la liberté d'entreprendre,
le dynamisme et la réussite.

En soutenant la vision
du progrès du secteur privé
pour le progrès du pays.

En favorisant
une protection sociale
adaptée à notre économie.

Pour représenter et défendre
les intérêts des entreprises.

En plaçant l'esprit
d'entreprendre
au cœur de la société.

Pour construire un dialogue
social durable.

En promouvant la formation,
comme levier
essentiel de compétitivité.



Conseil National
du Patronat du Mali

Invest In Mali

ACI 2000
Bamako, Mali

+223 20 21 63 11
+223 44 90 17 10

infos@cnpml.ml
contact@cnpml.ml

www.cnpml.ml

Le CNPM fédère, représente et défend nos entreprises en promouvant la liberté d'entreprendre, la formation et l'innovation. Il s'appuie sur les Groupements Professionnels, les Conseils Patronaux de Région et la BSTP-Mali, son organe de pilotage, pour soutenir l'activité économique, saisir les opportunités, créer de la valeur et bâtir un Mali qui gagne.